

Évaluation du Programme de BESC Vanier



Bourses d'études
supérieures du Canada

Vanier

Canada Graduate
Scholarships

Rapport final 2014

Instituts de recherche en santé du Canada

160, rue Elgin, 9e étage, Indice de l'adresse 4809A

Ottawa (Ontario) K1A 0W9 Canada

Instituts de recherche en santé du Canada

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Patrick MacGuire. L'évaluation a été effectuée par un groupe de travail sur l'évaluation qui, au cours des différentes phases de l'évaluation, était composé de Patrick MacGuire, Michael Goodyer, Shannon Clark-Larkin, Nicole Michaud, Joanne Tucker, Heather Bell, Kwadwo (Nana) Bosompra, Christopher Manuel, Igor Tupitsyn, Marc-Étienne Joseph et Rachele Goulet.

Un grand merci à tous les participants, ainsi qu'à Circum Network Inc., Nicole Michaud et Joanne Tucker qui ont contribué à la collecte et à l'analyse des données recueillies aux fins de l'évaluation.

Résumé

i

Contexte

1

Constatations Principales

5

Conclusions et Recommandations

41

Méthodologie

44

Annexe

49

Le gouvernement du Canada a créé le Programme de BESC Vanier en 2008 pour renforcer la capacité du Canada d'attirer et de retenir au pays les meilleurs doctorants du monde et faire du Canada un centre d'excellence de calibre mondial en recherche et en enseignement supérieur. Le Programme, administré par les trois organismes subventionnaires fédéraux, injecte environ 25 millions de dollars par année pour soutenir 500 doctorants du Canada et d'ailleurs poursuivant des études dans une université canadienne.

Cette première évaluation du Programme de BESC Vanier a été menée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), en partenariat avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Elle porte sur la période allant de la création du Programme en 2008-2009 à la fin de l'exercice 2012-2013 et examine la pertinence et le rendement du Programme ainsi que sa conception et sa prestation afin de satisfaire aux exigences du Conseil du Trésor en matière d'évaluation et d'orienter le renouvellement de ses conditions générales, qui arrivent à échéance le 31 juillet 2014.

Constatations principales

Pertinence

Concordance avec les rôles, responsabilités et priorités du gouvernement

- Le Programme de BESC Vanier concorde avec les priorités du gouvernement et des organismes subventionnaires, et s'inscrit dans le rôle clairement établi du gouvernement fédéral d'offrir un soutien visant à répondre aux besoins financiers liés aux études des doctorants du Canada.
- Le Programme de BESC Vanier est demeuré une priorité du gouvernement fédéral depuis sa création, et des répondants clés ont souligné que, comme l'impact des études supérieures est considérable, il est important que le gouvernement du Canada soutienne des doctorants de calibre mondial. Les objectifs du Programme de BESC Vanier concordent parfaitement avec les priorités des trois organismes subventionnaires fédéraux en matière de renforcement de la capacité de recherche, soit de recruter, de former et de retenir des étudiants de haut calibre.

Besoin continu

- Les résultats de l'évaluation indiquent que les bourses Vanier répondent pleinement aux besoins financiers liés aux études des étudiants; la majorité des boursiers diplômés travaillent dans le secteur universitaire, et la majorité de ceux qui sont toujours aux études prévoient faire de même.
- Les prévisions pour les dix prochaines années en matière d'offre et de demande de professeurs d'université et de professeurs adjoints au Canada laissent présager un équilibre, ce qui indique qu'une forte majorité des étudiants soutenus dans le cadre du

Programme pourraient trouver un emploi au pays. Étant donné les aspirations professionnelles des boursiers Vanier, la pertinence du Programme sera déterminée au moins en partie par la demande de professeurs au Canada : si l'offre est supérieure à la demande, on court le risque que la vaste majorité des étudiants soutenus par le Programme quittent le pays pour chercher du travail ailleurs.

Rendement

Recrutement

- Certains obstacles entravent la capacité des bourses Vanier d'attirer et de recruter des étudiants de l'étranger : l'impossibilité pour les établissements de garantir l'obtention d'une bourse, la forte compétitivité du Programme en raison du nombre relativement faible de bourses accordées et la réticence des directeurs de recherche au doctorat à présenter des étudiants avec lesquels ils n'ont pas encore travaillé et qui ne sont pas encore inscrits à l'établissement par l'entremise duquel ils demandent le soutien du Programme. Ainsi, la capacité du Programme à attirer et à recruter des étudiants d'autres pays est limitée en raison des obstacles auxquels ces candidats se heurtent en ce qui a trait au soutien des établissements admissibles. Le Programme n'a donc pas atteint son objectif d'attirer et de recruter des étudiants internationaux de calibre mondial, la majorité des boursiers étudiant déjà au Canada.
- Jusqu'à présent, le Programme a surtout servi à soutenir des personnes étudiant déjà à l'établissement par l'entremise duquel ils demandent du soutien (**93 %**). De plus, **70 %** des boursiers Vanier étaient déjà inscrits au doctorat à l'établissement en question au moment de leur demande.
- Parmi les boursiers Vanier interrogés, la plupart (**86 %**) ont indiqué qu'ils vivaient au Canada au moment de la présentation de leur demande, tandis que **13 %** étaient des étudiants étrangers. Le Programme a attiré des étudiants de 40 pays, **près du quart (24 %)** provenant des États-Unis.
- Bien que les BESC Vanier soient offertes aux étudiants de partout dans le monde, **8 établissements sur 10** n'ont pas pu cibler assez d'étudiants pour utiliser toutes leurs candidatures avant la fin du premier cycle d'attribution. Le nombre insuffisant de candidats admissibles présentés n'était pourtant pas attribuable à un manque d'intérêt de la part des étudiants, les établissements en ayant éliminé un peu plus de la moitié à la première étape du processus de sélection.
- En ce qui concerne la capacité du Programme de BESC Vanier d'inciter les étudiants à s'inscrire au doctorat dans un établissement canadien, les résultats du sondage indiquent que l'existence du Programme aurait joué un rôle d'une importance moyenne à élevée dans la décision d'environ la moitié des boursiers (**53 %** chez les Canadiens; **51 %** chez les étudiants étrangers). En outre, un petit nombre de boursiers Vanier (**7 %**) ont indiqué

qu'ils auraient poursuivi leur doctorat ailleurs qu'au Canada s'ils n'avaient pas reçu cette bourse d'études (ce faible pourcentage est toutefois vraisemblablement attribuable au fait que la majorité d'entre eux étaient déjà inscrits au doctorat lorsqu'ils ont présenté leur demande).

Étudiants de calibre mondial

- Dans l'ensemble, les représentants d'universités étaient d'avis que les étudiants ayant présenté une demande et dont la candidature a été proposée au Programme de BESC Vanier étaient pour la plupart de calibre mondial; certains ont toutefois souligné que si les boursiers étaient de calibre mondial, ce n'était pas le cas de tous les candidats. Les membres passés et actuels des comités de sélection du Programme Vanier ayant pris part à un examen par un groupe d'experts ont conclu que la qualité globale des demandes retenues et rejetées était demeurée stable au fil du temps et que leurs décisions dans le cadre de cette structure concordaient pour la plupart avec celles des comités de sélection des organismes subventionnaires.
- D'après l'évaluation des directeurs de recherche des boursiers Vanier, la majorité des titulaires de bourses surpassaient les autres doctorants en ce qui a trait à une vaste gamme d'éléments liés à la recherche, à l'enseignement et au service. Par ailleurs, leurs réponses indiquent qu'ils estiment que le domaine de la recherche est celui dans lequel le plus de boursiers Vanier (**62 %**) font preuve d'un leadership exceptionnel. Fait particulièrement important vu la priorité accordée par le Programme au leadership, **31 %** des directeurs de recherche ont indiqué que les boursiers Vanier avaient une capacité exceptionnelle de diriger ou d'influencer les autres.

Impact des BESC Vanier sur les boursiers

- Les boursiers Vanier ont indiqué que leur bourse avait eu le plus grand impact positif sur leur situation financière actuelle (pour ceux qui étaient toujours aux études; **78 %**), la nécessité de gagner un revenu durant leurs études (**68 %**) et le temps qu'ils ont pu consacrer à leurs études doctorales (**66 %**).
- Les résultats de l'évaluation montrent que peu de boursiers Vanier ont contracté des dettes liées à leurs études doctorales; toutefois, la proportion de titulaires de bourses n'ayant aucune dette est comparable à celle de l'ensemble des doctorants canadiens.
- **Le cinquième (19 %)** des boursiers Vanier ont déclaré avoir occupé un emploi en dehors du milieu universitaire pendant leurs études doctorales, ce qui semble indiquer que la majorité des boursiers n'ont pas tendance à chercher à obtenir un tel emploi pendant leurs études.

Formation

- La majorité des boursiers Vanier se sont dits satisfaits des possibilités de formation et de développement des compétences associées à leurs études, et **8 boursiers sur 10** ont exprimé de la satisfaction à l'égard de leur milieu de recherche dans son ensemble. En revanche, près de **2 boursiers sur 10** ont indiqué être insatisfaits des possibilités de formation qui leur ont été offertes.
- **Plus du tiers (38 %)** des boursiers Vanier ont signalé des lacunes dans la formation reçue dans le cadre de leur doctorat, les plus courantes touchant l'amélioration des compétences en enseignement (en partie en raison du peu de postes d'assistant à l'enseignement offerts à la suite de l'obtention d'une bourse Vanier), suivies du manque de possibilités de développement des compétences nécessaires pour diriger et gérer un projet de recherche.

Rétention et résultats professionnels

- Les résultats du sondage ont révélé que **20 %** des titulaires de bourses Vanier avaient terminé leur doctorat, **59 %** d'entre eux ayant demandé la bourse en 2008, et **38 %** en 2009. La majorité (**63 %**) des boursiers diplômés habitaient toujours au Canada, les étudiants en sciences naturelles et en génie (**49 %**) étant moins susceptibles d'y être demeurés que les étudiants en sciences de la santé et en sciences sociales (respectivement **76 %** et **67 %**). Les principaux facteurs ayant mené à la décision de quitter le Canada étaient les perspectives d'emploi et les offres d'emploi réelles. Les États-Unis (**23 %**) étaient le pays d'accueil du plus grand nombre de boursiers diplômés ayant quitté le Canada, tandis que la majorité de ceux qui avaient quitté le pays pour s'établir ailleurs qu'aux États-Unis avaient élu domicile dans un pays européen. En outre, **8 boursiers canadiens sur 10** établis à l'extérieur du pays estimaient qu'il était de modérément à très probable qu'ils reviennent au Canada, tandis que **29 %** des boursiers étrangers vivant ailleurs qu'au Canada partageaient de tels sentiments.
- La majorité des boursiers Vanier n'ayant pas terminé leurs études avaient l'intention de travailler dans le secteur universitaire, et la plupart souhaitaient poursuivre des études postdoctorales ou obtenir un poste de professeur ou de chercheur universitaire. Parmi ceux qui avaient obtenu leur diplôme, **74 %** ont indiqué travailler dans le secteur universitaire, dont **51 %** en tant que boursiers postdoctoraux ou associés. En outre, près de **8 boursiers sur 10** ont confirmé que leur formation avait été de modérément à extrêmement utile pour préparer leur carrière.
- Parmi les boursiers Vanier diplômés qui vivaient à l'extérieur du Canada, **61 %** ont dit occuper un poste de boursier postdoctoral ou d'associé. Quant aux boursiers qui étaient toujours aux études, **95 %** des étudiants canadiens ont indiqué avoir l'intention de demeurer au pays après l'obtention de leur diplôme (comparativement à **86 %** des étudiants étrangers).

- Les deux tiers (**67 %**) des boursiers Vanier diplômés occupant un emploi ont indiqué diriger ou influencer d'autres personnes au sein de leur organisation, un peu plus du tiers (**37 %**) affirmant diriger ou influencer l'orientation stratégique de leur organisation (résultat devant toutefois être mis en perspective, la moitié d'entre eux occupant des postes de boursiers postdoctoraux ou d'associés).

Réseau des anciens boursiers Vanier

- La création d'un réseau des anciens boursiers Vanier était un des résultats attendus du Programme de BESC Vanier. Au moment de la présente étude, le réseau n'était toujours pas en place, mais les données de l'évaluation pourraient servir à guider son élaboration. D'après les résultats du sondage, les boursiers Vanier préféreraient communiquer entre eux d'abord par courriel (**57 %**), puis au moyen d'un groupe LinkedIn (**50 %**) ou d'un groupe Facebook (**46 %**). Par ailleurs, environ le quart des boursiers Vanier ayant proposé d'autres suggestions ont mentionné qu'ils souhaiteraient rencontrer d'autres boursiers en personne lors de réunions et de congrès annuels. En ce qui concerne les moyens par lesquels les boursiers préfèrent être tenus au courant des nouvelles et des activités relatives aux BESC Vanier, l'envoi de courriels périodiques par le personnel du Programme arrivait au premier rang (**74 %**), suivi de l'envoi d'un bulletin électronique (**71 %**).

Impact des BESC Vanier sur les universités canadiennes

- Les représentants d'universités interrogés ont souvent indiqué que la présence de boursiers Vanier rehaussait la réputation de la faculté, du programme ou du laboratoire, mais qu'elle avait peu ou pas d'impact sur la réputation de l'établissement comme tel. Les directeurs de recherche des boursiers Vanier ont indiqué que le plus grand impact positif du Programme sur la réputation du département était la consolidation de leur réputation personnelle en tant que directeurs de recherche de candidats au doctorat. Par ailleurs, lorsqu'on leur a demandé sur quel élément le Programme de BESC Vanier n'avait eu aucun impact, la réputation du Canada comme milieu de recherche est celui qui a été nommé par la plus forte proportion de directeurs. Enfin, une faible minorité de directeurs ont indiqué que le Programme avait eu un impact négatif sur le climat entre les étudiants au doctorat sous leur supervision et le climat au sein de leur équipe de recherche ou de leur laboratoire.

Prestige

- Les résultats de l'évaluation confirment que les boursiers, leurs directeurs et les représentants d'universités voient les BESC Vanier comme des bourses de très grand prestige au Canada. Un plus petit nombre de répondants considèrent les BESC Vanier comme étant très prestigieuses à l'extérieur du Canada, mais davantage d'étudiants étrangers que de Canadiens estiment que la bourse a un grand prestige à l'étranger.

Conception et exécution

- Si le montant des bourses répond aux besoins financiers liés aux études de presque tous les titulaires, il reste à définir les résultats différentiels associés à la valeur ajoutée des bourses Vanier par rapport aux autres bourses d'études doctorales, étant donné qu'aucune donnée de comparaison n'était encore disponible au moment de l'évaluation. Dans le cadre du sondage, presque tous les titulaires (**92 %**) ont exprimé le plus haut degré de satisfaction à l'égard du montant des bourses (proportions semblables dans les divers domaines d'étude). De même, la majorité des boursiers Vanier ont indiqué n'avoir aucune dette liée à leur programme doctoral. À la question sur les améliorations à apporter au Programme, quelques représentants d'universités et directeurs de recherche ainsi qu'un faible pourcentage de titulaires (**5 %**) ont indiqué trouver le montant des bourses trop élevé. Certains ont fait valoir qu'une partie de ces fonds devrait pouvoir servir à couvrir les coûts liés à la recherche et aux voyages (p. ex. pour participer à des congrès), d'autres suggérant plutôt d'octroyer un plus grand nombre de BESC.
- En ce qui concerne la durée de la bourse, certains représentants d'universités, boursiers Vanier et directeurs de recherche au doctorat ont suggéré que la période de trois ans est trop courte compte tenu de la durée moyenne d'un doctorat.
- Dans l'ensemble, les répondants avaient une opinion positive du système d'attribution par université; certains ont toutefois mentionné que les petits établissements étaient désavantagés du fait de leurs ressources limitées et de leur petit nombre de candidatures. Il a également été souligné que certaines universités gèreraient mieux un système d'attributions annuelles qui les obligerait à présenter des candidats chaque année. Un tel fonctionnement remédierait à une situation répandue causée par la tendance qu'ont de nombreux établissements à laisser passer des candidats de haut calibre les deux premières années afin de se créer une réserve, dans l'espoir de recruter des candidats supérieurs l'année suivante. À la dernière année du cycle, ces établissements ont des candidatures inutilisées, ce qui les pousse à présenter des candidats qui ne remplissent pas forcément les critères du Programme. Cette retenue est également un obstacle à la présentation de candidats étrangers, vu le risque associé à la nomination d'étudiants inconnus (le degré d'incertitude et de risque associé à la mise en candidature de nouveaux étudiants est ressorti comme étant un des principaux défis de la prestation du Programme pour les universités).
- Les avis étaient partagés quant à la possibilité de réserver des attributions aux étudiants étrangers. Les répondants clés en désaccord avec cette mesure ont fait valoir que les bourses Vanier devraient récompenser l'excellence et non l'origine, qu'ils craignaient d'être incapables d'utiliser toutes les candidatures pour étudiants étrangers (surtout les universités qui attirent peu d'étudiants d'ailleurs) et que le financement offert aux étudiants est actuellement insuffisant. En revanche, les représentants d'universités en accord avec cette mesure ont avancé que l'économie du savoir transcende les frontières. Certains représentants d'universités ontariennes ont également expliqué que les étudiants

étrangers n'ont pas accès au financement de leur province, de sorte que cette modification aurait des répercussions positives pour ce groupe. Les membres des comités de sélection des organismes subventionnaires, également en faveur des mesures ciblant les étudiants étrangers, ont suggéré la mise en place d'une procédure de demande directe, convenant toutefois qu'une telle modification nécessiterait des changements majeurs à la conception du Programme.

- Les répondants ont désigné l'évaluation du leadership comme une difficulté importante dans les processus de sélection des universités et des organismes subventionnaires, vu sa subjectivité et le manque d'uniformité signalé. Tant les représentants d'universités que les membres des comités de sélection des organismes subventionnaires fédéraux ont insisté sur la nécessité d'élaborer une définition et un processus d'évaluation plus clairs du leadership, qui représente le critère le plus difficile à évaluer, mais aussi la caractéristique la plus importante et distinctive du Programme.
- Dans l'ensemble, les titulaires étaient satisfaits des processus de demande et de sélection; ils ont d'ailleurs indiqué le degré de satisfaction le plus élevé en ce qui concerne les renseignements mis à leur disposition sur la façon de faire une demande, les critères d'admissibilité et les renseignements sur le Programme.
- Les représentants d'universités et les membres des comités de sélection ont toutefois émis des préoccupations en ce qui a trait au calendrier du processus de demande. D'abord, la date limite est trop rapprochée du début de la session d'automne, ce qui laisse très peu de temps pour préparer et évaluer les demandes. Ensuite, le délai entre la période de présentation des demandes et la prise de décision par les organismes décourage les universités de présenter des doctorants de première année (notamment de nouveaux étudiants ou des candidats étrangers qui n'étudient pas déjà à l'université), lesquels devraient présenter une demande près d'un an avant le début de leur doctorat. Les membres passés et actuels des comités de sélection des organismes subventionnaires ont également souligné le fait que les dates limites du Programme de BESC Vanier ne jouent pas en faveur des candidats étrangers en raison des dates limites internes d'admission aux programmes d'études supérieures des établissements.

Rentabilité du Programme de BESC Vanier

- Les résultats de l'évaluation indiquent que le Programme de BESC Vanier a été exécuté de façon économique par les organismes subventionnaires fédéraux. Les données montrent que le Programme a réduit la proportion de ses dépenses totales consacrée aux frais d'administration, passant de **8,7 %** en 2009-2010 à **2,2 %** en 2013-2014. En outre, la proportion globale des dépenses consacrée aux frais d'administration était inférieure à celle des organismes subventionnaires fédéraux pour la période de 2009-2010 à 2012-2013.

Conclusions

Les résultats de l'évaluation indiquent que le Programme appuie des doctorants de calibre mondial, dont une majorité de Canadiens, la plupart des boursiers Vanier exerçant un leadership exceptionnel dans le domaine de la recherche. Les BESC Vanier ont eu le plus grand impact positif sur la situation financière des étudiants, la nécessité de gagner un revenu durant les études et le temps qu'ils peuvent consacrer à leurs études doctorales.

L'évaluation a révélé que les BESC Vanier sont considérées comme étant prestigieuses au Canada et que la présence de boursiers Vanier rehausse la réputation de la faculté, du programme ou du département, mais qu'elle a peu ou pas d'impact sur la réputation de l'établissement. La majorité des boursiers Vanier sont satisfaits des possibilités de formation et de développement des compétences qui leur ont été offertes, et la plupart indiquent que leur formation leur a été utile pour préparer leur carrière. La majorité des boursiers Vanier qui ont terminé leurs études travaillent dans le secteur universitaire et vivent au Canada.

Les résultats sur les préférences des boursiers en matière de moyens de communication pourraient servir à guider la création d'un réseau des anciens boursiers Vanier, un résultat attendu du Programme qui n'a pas encore été réalisé.

L'évaluation a mis en évidence les principaux obstacles entravant la capacité du Programme d'attirer et de recruter des étudiants étrangers : l'impossibilité pour les établissements de garantir l'obtention d'une bourse, la forte compétitivité du Programme en raison du nombre relativement faible de bourses accordées ainsi que la réticence des directeurs de recherche au doctorat à présenter des étudiants avec lesquels ils n'ont pas encore travaillé et qui ne sont pas encore inscrits à l'établissement par l'entremise duquel ils demandent le soutien du Programme.

Dans l'ensemble, les répondants avaient une opinion positive de la conception et de la prestation du Programme, la majorité des boursiers se disant satisfaits du montant et de la durée de leur bourse. L'évaluation a toutefois révélé que les attributions triennales entretiennent chez les établissements une réticence à présenter de nouveaux étudiants (notamment des candidats étrangers), limitant du coup la capacité du Programme à attirer des étudiants d'autres pays et nuisant à la qualité des candidatures présentées. De nombreuses universités ont donc suggéré que le Programme passe à un système d'attributions annuelles.

Puisque l'objectif du Programme de BESC Vanier est d'offrir des bourses d'études concurrentielles sur la scène internationale pour attirer des doctorants de calibre mondial au Canada (une caractéristique importante du Programme qui le distingue d'autres programmes fédéraux de bourses d'études), et étant donné la réticence des établissements à présenter des candidats étrangers, il serait important qu'une partie des attributions soit réservée aux étudiants étrangers résidant à l'extérieur du pays afin de faciliter la présentation de leur candidature et de permettre au Programme d'atteindre ses objectifs en matière de recrutement. De plus, nombreux sont ceux qui ont mentionné que les longs délais associés au concours nuisaient au recrutement de nouveaux étudiants (y compris d'étudiants étrangers) dans les établissements canadiens, et que ceux-ci devraient être revus.

Les répondants ont fait valoir que l'interprétation et l'évaluation des compétences en leadership représentaient des points à améliorer, et vu les résultats du Programme attendus à long terme, c'est-à-dire que les boursiers Vanier deviennent des meneurs au Canada comme ailleurs, il est impératif d'élaborer et de clarifier davantage la définition et la méthode d'évaluation du leadership, compte tenu de son importance dans le processus de sélection des étudiants par les universités et les organismes subventionnaires fédéraux.

Si le montant des bourses répond aux besoins financiers liés aux études de presque tous les titulaires, il reste à définir les résultats différentiels associés à la valeur ajoutée des bourses Vanier par rapport aux autres bourses d'études doctorales, étant donné qu'aucune donnée de comparaison n'était encore disponible au moment de l'évaluation. Il sera donc nécessaire d'entreprendre une nouvelle analyse à partir des données de comparaison obtenues après l'évaluation d'autres programmes de bourses d'études doctorales afin de définir les résultats associés directement à la valeur ajoutée des bourses Vanier.

Recommandations

- 1) Dans le but d'aider le Programme de BESC Vanier à mieux réaliser son objectif d'attirer et de recruter des doctorants de renommée internationale dans les universités canadiennes, il faudrait envisager d'apporter les changements suivants aux processus d'attribution et de présentation des demandes :
 - a) Les attributions triennales devraient être remplacées par des attributions annuelles dans le cadre desquelles le report de candidatures inutilisées serait assujéti à certaines restrictions.
 - b) Une partie des attributions devrait être destinée à des étudiants étrangers qui ne sont pas déjà inscrits à l'établissement par l'entremise duquel ils demandent le soutien du Programme; la proportion exacte devrait être déterminée au moins en partie d'après la proportion d'étudiants étrangers dans l'établissement. Le Programme de BESC Vanier devrait surveiller l'atteinte des cibles de candidats étudiants étrangers par établissement et au total après chaque concours et se servir de ces renseignements pour calculer les cibles et les attributions pour le concours suivant.
 - c) Les dates limites de présentation des demandes dans le cadre du Programme de BESC Vanier devraient être revues à la lumière des résultats de l'évaluation.
- 2) Dans le but d'améliorer l'évaluation des compétences en leadership dans le cadre des processus de sélection de l'université et des organismes subventionnaires fédéraux et de favoriser une interprétation uniforme de ce critère, la direction du Programme de BESC Vanier devrait élaborer une définition plus claire du leadership et de la façon de l'évaluer – surtout dans le cas des étudiants étrangers. Les améliorations suggérées dans le cadre de l'évaluation devraient être prises en considération, et toute modification devrait être transmise aux universités et aux membres du comité de sélection des organismes subventionnaires.

- 3) Dans le but d'orienter la mise en œuvre d'un réseau des anciens boursiers Vanier, il faudrait tenir compte des données d'évaluation sur les préférences des boursiers en ce qui a trait aux moyens de communiquer avec d'autres boursiers ou avec le personnel du Programme, de sorte que les diplômés demeurent en contact avec le Programme et avec d'autres boursiers après leurs études.
- 4) Les résultats de l'évaluation démontrent que le Programme Vanier répond aux besoins financiers liés aux études de la plupart de ses titulaires et que ses bourses sont considérées comme étant très prestigieuses au Canada. Toutefois, l'évaluation n'a pas permis de définir les résultats différentiels associés à la valeur ajoutée des bourses Vanier par rapport aux BESC et aux bourses de doctorat d'organismes subventionnaires fédéraux, étant donné que l'évaluation de ces programmes n'était pas terminée au moment de sa réalisation et qu'aucune donnée de comparaison n'était encore disponible. Les sondages utilisés dans le cadre de ces évaluations ont été conçus pour permettre une analyse comparative des données d'un programme à l'autre. Dans les circonstances, il sera important d'entreprendre une analyse approfondie visant à évaluer les différences et les similitudes entre les résultats des divers programmes, ce qui pourrait permettre de mieux comprendre l'effet des caractéristiques des bourses Vanier, plus particulièrement des montants, sur les résultats. Cette analyse pourrait porter par exemple sur les incitatifs à s'inscrire à un programme d'études, la situation financière des étudiants, la formation (y compris l'acquisition de compétences), la productivité en recherche et les taux de rétention et d'emploi. Il est donc recommandé que la direction du Programme de BESC Vanier tienne compte des résultats de cette analyse dans la planification et la conception futures du Programme.

Programme de BESC Vanier

Le Programme de BESC Vanier, qui a été présenté dans le budget de 2008 (ministère des Finances, 2008, p. 120) et a octroyé ses premières bourses en 2009, a été créé pour renforcer la capacité du Canada d'attirer et de retenir au pays les meilleurs doctorants du monde et faire du Canada un centre d'excellence de calibre mondial en recherche et en enseignement supérieur. Les BESC Vanier sont présentées comme un instrument clé visant l'atteinte de l'objectif de la Stratégie des sciences et de la technologie du Canada (Industrie Canada, 2007) d'accroître l'offre de diplômés hautement qualifiés et branchés sur le monde en vue de renforcer l'*avantage humain* du Canada.

Annnonce des BESC Vanier 2011 – Université McMaster



Avec la permission du Secrétariat Vanier-Banting

Le Programme injecte environ 25 millions de dollars par année pour soutenir 500 doctorants du Canada et d'ailleurs poursuivant des études dans une université canadienne. Au moment d'écrire ces lignes, en 2014, environ 1 000 bourses triennales de 50 000 \$ par année avaient été attribuées dans le cadre du Programme¹. Le Programme Vanier est administré par les trois organismes subventionnaires fédéraux : les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

Figure 1.1 – Caractéristiques des bourses Vanier et objectifs du Programme

Caractéristiques des bourses

- 50 000 \$ par année
- 3 ans
- Possibilité de financement supplémentaire

Objectifs du Programme

- Rendre les initiatives de bourses d'études comme le Programme Vanier plus concurrentielles à l'échelle internationale
- Promouvoir le Canada en tant que destination de choix pour les étudiants étrangers
- Aider le Canada à recruter des doctorants de calibre mondial
- Retenir au pays les meilleurs doctorants canadiens convoités par d'autres pays
- Aider à développer une capacité de recherche de renommée internationale
- Améliorer l'image du Canada et de ses universités comme lieux d'excellence en recherche et en enseignement supérieur
- Être concurrentiel et reconnu à l'échelle mondiale

Source : Conditions générales des BESC Vanier; stratégie de mesure du rendement des BESC Vanier

¹ Les citoyens canadiens et les résidents permanents titulaires d'une bourse Vanier sont également admissibles à un supplément pour études à l'étranger Michael-Smith d'un montant maximal de 6 000 \$, qui vise à couvrir les frais d'un séjour de recherche à l'étranger de trois à six mois.

Voici les principaux intervenants du Programme de BESC Vanier :

- Industrie Canada
- CRSH, CRSNG et IRSC
- Universités
- Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)
- Milieu de la recherche
- Autres ministères (Citoyenneté et Immigration Canada)

Processus de demande et de sélection du Programme de BESC Vanier

Les bourses d'études Vanier sont accordées suivant un processus de sélection concurrentiel comprenant des évaluations réalisées par les universités canadiennes admissibles ainsi que par les organismes subventionnaires fédéraux².

Évaluation par l'université

Toute candidature aux BESC Vanier doit être présentée par une université canadienne admissible. Les mises en candidature sont amorcées de l'une des deux façons suivantes : 1) l'étudiant informe la faculté des études supérieures de l'université de son choix de son intention de faire une demande 2) l'université initie le processus en communiquant avec le candidat souhaité. L'agent de liaison des bourses de chaque université admissible coordonne l'évaluation locale des candidats sélectionnés et transfère les mises en candidature aux organismes subventionnaires appropriés en respectant les limites d'attribution de l'établissement³. En tout, les établissements admissibles disposent de 1 800 mises en candidature sur trois ans (200 par organisme subventionnaire par année)⁴.

Comités de sélection des organismes subventionnaires fédéraux

Une fois présenté à l'organisme subventionnaire compétent, chaque dossier de candidature est évalué par le comité de sélection de chaque organisme. Les comités de sélection recommandent chacun au comité directeur Vanier-Banting les 55 ou 56 candidatures les plus méritantes (un total combiné d'environ 167 candidatures par année pour les trois organismes subventionnaires) en fonction de l'excellence universitaire du candidat, de son potentiel de recherche et de son leadership.

² En 2009, le Programme Vanier a fait l'objet d'une harmonisation comprenant l'uniformisation des processus de demande et de sélection des trois organismes subventionnaires fédéraux et l'attribution de contingents de mises en candidature aux universités canadiennes admissibles.

³ Les universités admissibles reçoivent des attributions triennales en fonction d'un total de 600 candidatures par organisme subventionnaire fédéral (les IRSC, le CRSNG et le CRSH). La répartition des attributions repose sur la méthode suivante : pour les universités canadiennes admissibles qui offrent un programme de doctorat dans des domaines financés par au moins un des organismes de financement, le calcul du nombre de candidatures que peuvent présenter les établissements est effectué à l'aide des données utilisées pour le dernier calcul des attributions du Programme des chaires de recherche du Canada – le montant du financement accordé pour les exercices de 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 – et des fonds remis par chaque organisme dans le cadre du volet des bourses de doctorat du Programme de bourses d'études supérieures du Canada au cours des trois derniers exercices (2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011). Chaque année, les universités peuvent présenter à chaque organisme subventionnaire fédéral autant de candidatures qu'elles le souhaitent, sans dépasser la limite de leur attribution triennale. Elles ne peuvent toutefois pas transférer des candidatures d'un organisme subventionnaire fédéral à un autre.

⁴ Pour consulter les attributions triennales des universités, voir <http://www.vanier.gc.ca/fra/pdf/allocations-attribution.pdf>.

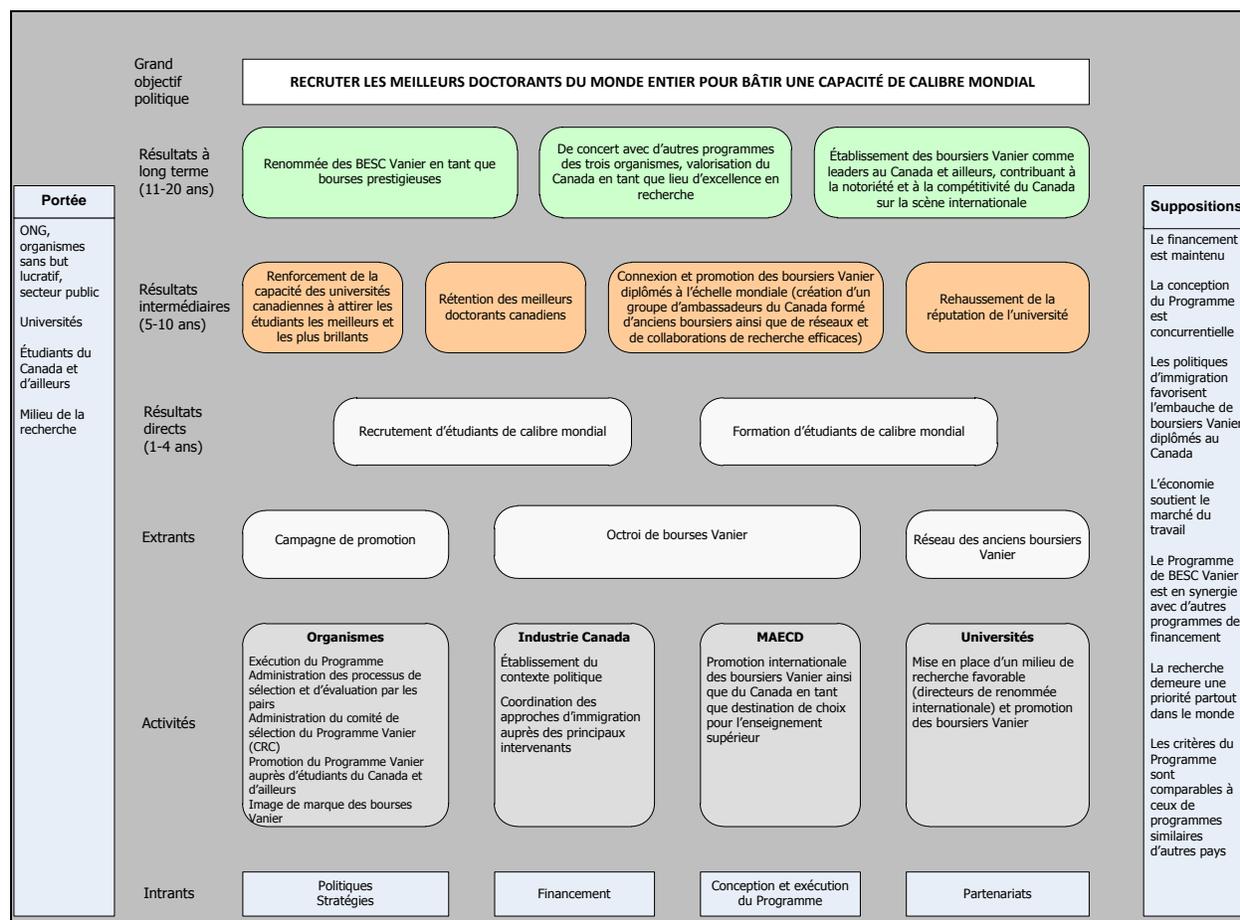
Comité directeur

Le comité directeur, composé des présidents des trois organismes subventionnaires fédéraux et des sous-ministres d'Industrie Canada et de Santé Canada, est responsable des décisions finales quant au financement accordé. Chaque année, le comité directeur approuve l'attribution d'une bourse Vanier à un nombre approximatif de 167 candidats selon les recommandations des comités de sélection.

Le Secrétariat Vanier-Banting

Le Secrétariat Vanier-Banting, créé en octobre 2012, assure la supervision administrative du Programme de BESC Vanier et du Programme de bourses postdoctorales Banting. Le Secrétariat, qui partage les locaux des IRSC, comprend une directrice générale, une gestionnaire et des employés responsables de l'exécution des programmes de chacun des organismes subventionnaires.

Figure 1.2 – Modèle logique du Programme de BESC Vanier



Objectif et portée de l'évaluation

Cette première évaluation du Programme de BESC Vanier a été menée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), en partenariat avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Elle examine la pertinence et le rendement du Programme ainsi que sa conception et sa prestation afin de satisfaire aux exigences du Conseil du Trésor en matière d'évaluation (voir la description des exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor [SCT] ainsi qu'un tableau de concordance entre les questions d'évaluation et ces exigences en annexe) et d'orienter le renouvellement de ses conditions générales, qui arrivent à échéance le 31 juillet 2014. Elle porte sur la période allant de la création du Programme en 2008-2009 à la fin de l'exercice 2012-2013.

Puisqu'on s'attend à deux résultats directs quatre ans après le lancement du Programme (avoir attiré et retenu des étudiants de calibre mondial, d'une part, et les avoir formés, d'autre part), l'évaluation déterminera dans quelle mesure ces deux résultats ont été atteints et examinera les progrès réalisés en vue de l'atteinte de résultats à long terme.

Pertinence

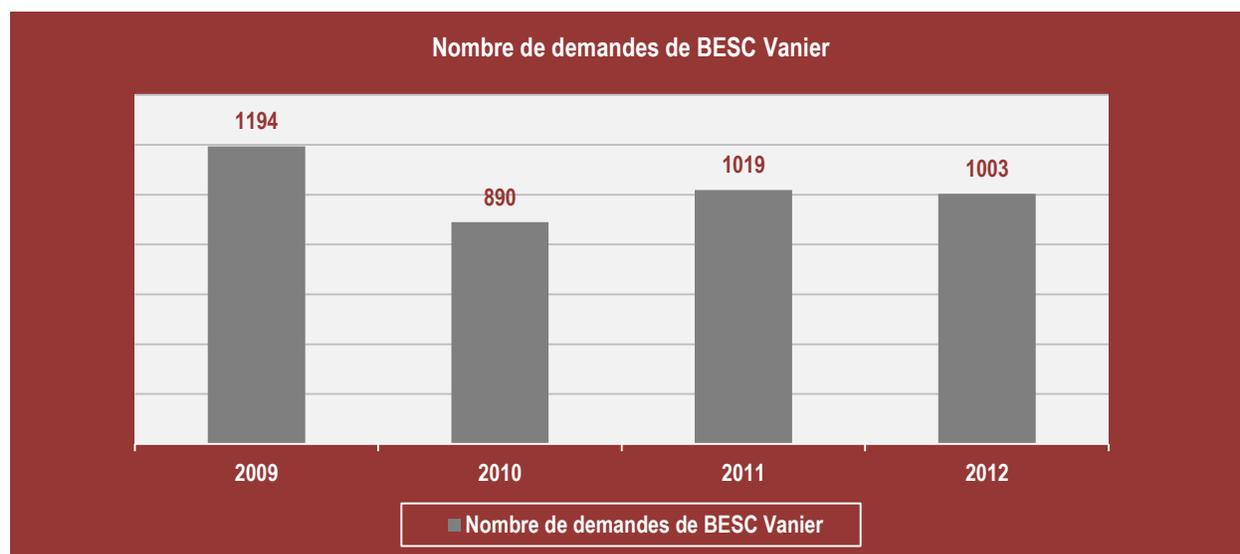
Légitimité du Programme de BESC Vanier

Question d'évaluation

6. Le Programme de BESC Vanier répond-il toujours à un besoin?

Un des indicateurs de la légitimité du Programme de BESC Vanier est l'évolution (hausse, baisse, maintien) de la demande, soit du nombre d'étudiants souhaitant présenter leur candidature. Les données sur le nombre total de demandes présentées semblent indiquer une baisse depuis le lancement du Programme harmonisé par les organismes subventionnaires fédéraux en 2009 (figure 2.1), mais l'écart d'une année à l'autre est dans l'ensemble relativement faible.

Figure 2.1 – Nombre de demandes de BESC Vanier par année

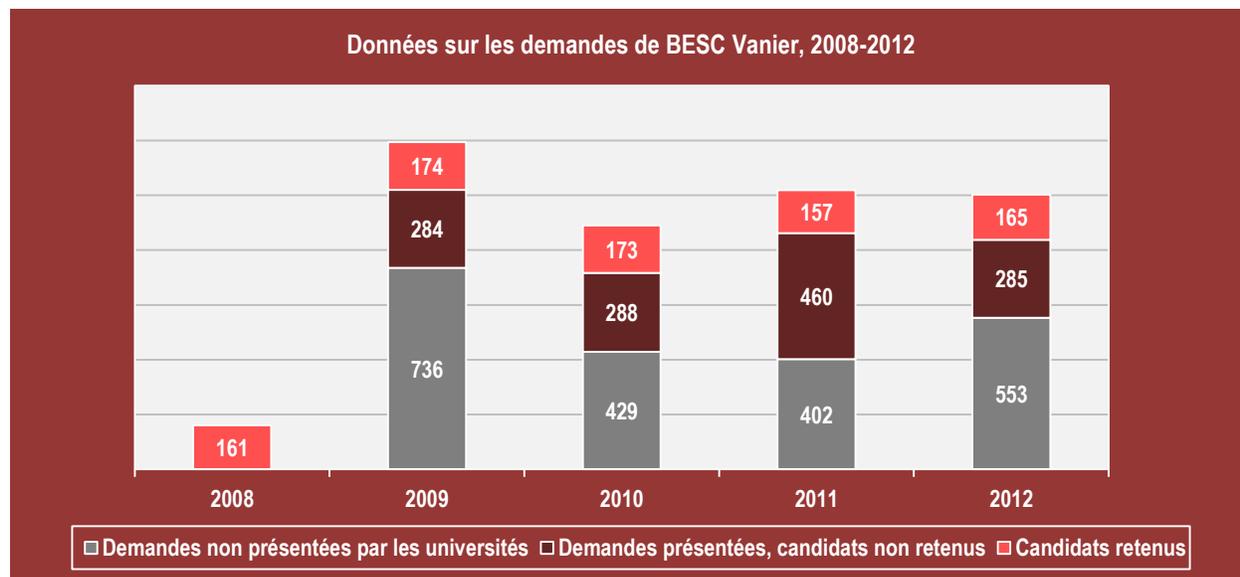


Source : RechercheNet

La proportion des mises en candidature utilisées pendant le premier cycle d'attribution (de 2010 à 2012) représente un autre indicateur de la demande. En tout, **52** universités canadiennes disposaient d'au moins une candidature pour cette période. À la fin du cycle, **21 %** des établissements seulement avaient utilisé tout leur contingent, ce qui signifie que la plupart d'entre eux n'ont pas été en mesure de présenter suffisamment de candidats de haut calibre durant cette période. En outre, parmi les établissements qui n'avaient pas utilisé tout leur contingent, **8 %** n'avaient présenté aucune candidature. Enfin, sur un total de 4 106 demandes présentées depuis 2009, **2 120**, soit un peu plus de la moitié, ont été éliminées lors du processus de présélection des universités (figure 2.2). Ces résultats sont préoccupants : bien que les BESC Vanier soient offertes aux étudiants du monde entier, **8 établissements sur 10** n'arrivent pas à trouver assez de candidats de qualité pour utiliser toutes leurs candidatures. Les établissements ayant éliminé un peu plus de la moitié des demandeurs à la première étape

du processus de sélection, on peut conclure que les candidatures inutilisées ne résultent pas d'un manque d'intérêt de la part des étudiants.

Figure 2.2 – Données sur les demandes de BESC Vanier, 2008-2012



Source : RechercheNet

* Lors du premier concours du Programme de BESC Vanier, en 2008, les processus de demande et d'évaluation par les pairs ont été mis en œuvre différemment d'un organisme subventionnaire fédéral à l'autre. Les données sur les candidats non retenus en 2008 ne sont donc ni équivalentes ni comparables à celles des autres concours et sont exclues de l'analyse de la figure 2.2.

Le dernier indicateur de la demande examiné dans le cadre de l'évaluation est la proportion des candidats qui se sont fait offrir une BESC Vanier, mais qui l'ont refusée. Les données des dossiers administratifs montrent que de 2008 à 2012, **22** candidats retenus (**3 %**) seulement ont refusé la bourse Vanier (tableau 2.1). Les titulaires de BESC Vanier ne pouvant obtenir aucune autre bourse d'études d'un organisme subventionnaire fédéral pour la période visée, le petit nombre de refus signifie que de toutes les bourses offertes par les IRSC, le CRSNG et le CRSH, les BESC Vanier sont le premier choix des doctorants. Ce résultat n'a rien de surprenant compte tenu du montant relativement élevé des bourses Vanier.

Tableau 2.1 – BESC Vanier refusées de 2008 à 2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
IRSC	1	3	0	2	1	7
CRSNG	1	2	2	1	0	6
CRSH	3	1	2	2	1	9
Total des BESC Vanier	5	6	4	5	2	22

Source : Données administratives des organismes subventionnaires fédéraux

En ce qui concerne la capacité du Programme à répondre aux besoins financiers liés aux études des doctorants, les résultats de l'évaluation indiquent que la bourse Vanier suffit à la

majorité des titulaires. Certains intervenants estiment toutefois que le montant de la bourse pourrait être trop élevé. Le sondage auprès des boursiers Vanier a révélé que **5 %** d'entre eux seulement ne s'inquiétaient pas de leur situation financière au moment de la présentation de leur demande d'admission au doctorat, et que près de la moitié (**43 %**) s'en inquiétaient beaucoup, ce qui laisse supposer un besoin manifeste de soutien financier au début des études.

Pour ce qui est de savoir si le Programme répond bien aux besoins financiers liés aux études, parmi les boursiers Vanier qui n'avaient pas encore terminé leurs études au moment du sondage, **8 sur 10 (82 %)** ont indiqué n'avoir aucune dette liée à leur programme doctoral. Parmi ceux qui avaient terminé leur doctorat, **9 sur 10 (90 %)** ont indiqué n'avoir aucune dette à l'obtention de leur diplôme. Cette constatation est valable autant pour les Canadiens que pour les étudiants étrangers⁵ (à qui il peut coûter plus cher d'étudier au Canada). Comme il est mentionné ailleurs dans le présent rapport, les boursiers Vanier estiment que le plus grand impact positif de leur bourse est lié à sa valeur monétaire et à son incidence sur leur situation financière actuelle (pour ceux qui n'avaient pas encore terminé leurs études) ainsi que sur la nécessité de gagner un revenu durant les études doctorales.

Bien que les résultats de l'évaluation indiquent que les bourses Vanier ont un impact financier positif pour leurs titulaires et, comme il est mentionné ailleurs dans le présent rapport, qu'elles sont perçues comme étant très prestigieuses, d'autres résultats suscitent une incertitude à savoir si la valeur de la bourse correspond aux besoins financiers des titulaires. Plus particulièrement, la proportion de boursiers Vanier n'ayant aucune dette est semblable à la proportion globale de titulaires de doctorat (**88 %**) ayant indiqué n'avoir aucune dette liée à leurs études supérieures (Statistique Canada, 2008). Cette similitude pourrait toutefois s'expliquer par le fait que la bourse Vanier remplace le revenu d'emploi et le soutien financier que cherchent à obtenir les doctorants canadiens en général, la bourse ayant un impact très positif sur la nécessité pour les titulaires de gagner un revenu durant les études.

Annnonce des premières BESC Vanier, 2009 – Ottawa (Ontario)



Avec la permission du Secrétariat Vanier-Banting

En outre, dans le cadre du sondage, presque tous les titulaires (**92 %**) ont exprimé le plus haut degré de satisfaction à l'égard du montant des bourses (proportion semblable dans les divers domaines

⁵ Aux fins de la présente évaluation, on entend par étudiant ou boursier étranger toute personne qui habitait à l'extérieur du Canada et n'était ni citoyen canadien ni résident permanent au moment de la présentation de sa demande.

d'étude). À la question sur les améliorations à apporter au Programme, quelques représentants d'universités et directeurs de recherche ainsi qu'un faible pourcentage de titulaires (**5 %**) ont indiqué trouver le montant des bourses trop élevé. Certains ont fait valoir qu'une partie de ces fonds devrait pouvoir servir à couvrir les coûts liés à la recherche et aux voyages (p. ex. pour participer à des congrès), d'autres suggérant plutôt d'octroyer un plus grand nombre de BESC. Comme les données de comparaison sur les BESC et les autres programmes de bourses doctorales des organismes subventionnaires fédéraux n'étaient pas disponibles au moment de l'évaluation (pour en savoir plus, voir la section *Méthodologie*), il sera important de réaliser une analyse plus poussée pour évaluer les résultats différentiels associés à la valeur ajoutée des bourses Vanier.

Les résultats de l'évaluation indiquent que la majorité des boursiers Vanier diplômés travaillent dans le secteur universitaire – une tendance semblable à celle observée chez l'ensemble des titulaires de doctorat canadiens en début de carrière. D'après un rapport de Statistique Canada s'appuyant sur les données de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2005 et de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2007 (Statistique Canada, 2011), en 2005, un peu plus de la moitié (**56 %**) des titulaires de doctorat canadiens habitant au Canada ou aux États-Unis deux ans après l'obtention de leur diplôme travaillaient dans le secteur des services d'enseignement, la vaste majorité (**87 %**) en milieu universitaire. Les données de l'évaluation montrent que la majorité (**79 %**) des boursiers Vanier n'ayant pas encore terminé leurs études ont l'intention de travailler dans le secteur universitaire, **84 %** d'entre eux disant souhaiter occuper un poste de professeur ou de chercheur universitaire. Parmi les boursiers Vanier ayant terminé leurs études, **74 %** ont indiqué travailler dans le secteur universitaire (plusieurs occupant un poste postdoctoral).

Sur la question à savoir s'il y aura suffisamment de demande au Canada pour le type d'emplois que visent la majorité des boursiers Vanier dans les années à venir, Emploi et Développement social Canada (EDSC; 2011) prévoit un équilibre entre l'offre et la demande de professeurs et de professeurs adjoints et une pénurie dans certains domaines – une situation qui favorisera la rétention des diplômés convoitant ces postes. Plus précisément, on s'attend à ce que le nombre de possibilités d'emploi soit moins élevé au cours de la période de 2011 à 2020 que pendant la période de 2001 à 2010 et que le nombre de chercheurs d'emploi augmente légèrement. De même, d'après les prévisions d'EDSC, la majorité des finissants au doctorat pourraient éventuellement devenir professeurs ou professeurs adjoints au niveau universitaire, de sorte que le nombre de chercheurs d'emploi pourrait croître assez rapidement. Toutefois, à la lumière de ses projections et du fait que l'offre et la demande sont en équilibre pour ces postes, EDSC prévoit tout de même que l'équilibre se maintiendra pour la période de 2011 à 2020 et que certains domaines d'études pourraient se trouver en situation de pénurie.

Compte tenu des aspirations professionnelles des boursiers Vanier, la pertinence du Programme sera déterminée au moins en partie par la demande de professeurs au Canada : si l'offre est supérieure à la demande, on court le risque que la vaste majorité des étudiants soutenus par le Programme quittent le pays pour chercher du travail ailleurs.

Question d'évaluation

7. Le Programme de BESC Vanier concorde-t-il avec les priorités du gouvernement et avec les rôles et responsabilités du fédéral?

Concordance avec les priorités du gouvernement fédéral

Présenté dans le budget de 2008 (ministère des Finances, 2008, p. 120), le Programme de BESC Vanier est une initiative visant à attirer les meilleurs doctorants du monde dans les établissements canadiens. Le Programme est demeuré une priorité du gouvernement fédéral depuis sa création. Le budget fédéral de 2014 a d'ailleurs réaffirmé le rôle du gouvernement dans le système des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada et cité le Programme de BESC Vanier parmi les mesures prises par le gouvernement pour appuyer l'éducation postsecondaire (ministère des Finances, 2014, p. 85).

Au sujet de l'importance du rôle du Programme de BESC Vanier dans la réponse aux priorités du gouvernement fédéral, certains représentants d'organismes subventionnaires interrogés dans le cadre de l'évaluation estimaient que tout dépend de l'objectif réel du Programme. D'après eux, si le Programme vise à créer des leaders et des chercheurs, il faudra mettre en place un nouveau programme ciblé pour le volet leadership, car le Programme actuel n'atteint pas cet objectif (excellence et leadership en recherche n'allant pas nécessairement de pair).

Les répondants étaient également d'avis que le Programme Vanier s'inscrit dans un effort plus vaste du gouvernement du Canada pour se démarquer par l'importance accordée à la recherche. Certains ont fait valoir que si le Programme joue un rôle important dans l'atteinte de cet objectif, il n'est pas un outil optimal pour développer la capacité de recherche en raison du nombre limité de bourses accordées chaque année. Le rôle et la valeur du Programme devront donc être évalués en fonction d'un objectif précis.

Compatibilité avec les priorités des organismes subventionnaires fédéraux

Les objectifs du Programme de BESC Vanier concordent parfaitement avec les priorités des trois organismes subventionnaires fédéraux – les IRSC, le CRSNG et le CRSH – en matière de renforcement de la capacité de recherche. Les IRSC visent à « *investir dans l'excellence pour une recherche de calibre mondial [...] en attirant et en retenant les meilleurs chercheurs et experts étrangers* » (IRSC, 2009). Quant au CRSNG, il a pour objectif « *d'attirer, de retenir et de former des personnes hautement qualifiées en sciences naturelles et en génie* » (CRSNG, 2014). Enfin, le CRSH s'efforce de « *faire du Canada un chef de file mondial de la recherche et de la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines* » (CRSH, 2013).

Conformité aux rôles et responsabilités du gouvernement fédéral

Des répondants clés ont souligné que l'ampleur des retombées des études supérieures constitue une justification des investissements du gouvernement du Canada dans le soutien de doctorants de calibre mondial. En ce sens, ils estimaient que les études supérieures ont des répercussions considérables et que la concrétisation d'un impact social passe par une meilleure formation et non par l'obtention de brevets et de licences. Ils voyaient donc le rôle du gouvernement dans le soutien de doctorants de calibre mondial comme un signe d'engagement réel à l'égard de la priorité stratégique liée au talent.

Rendement

Réalisation de résultats directs – Développement de la capacité

Question d'évaluation

1. Dans quelle mesure le Programme de BESC Vanier a-t-il atteint les résultats directs attendus?

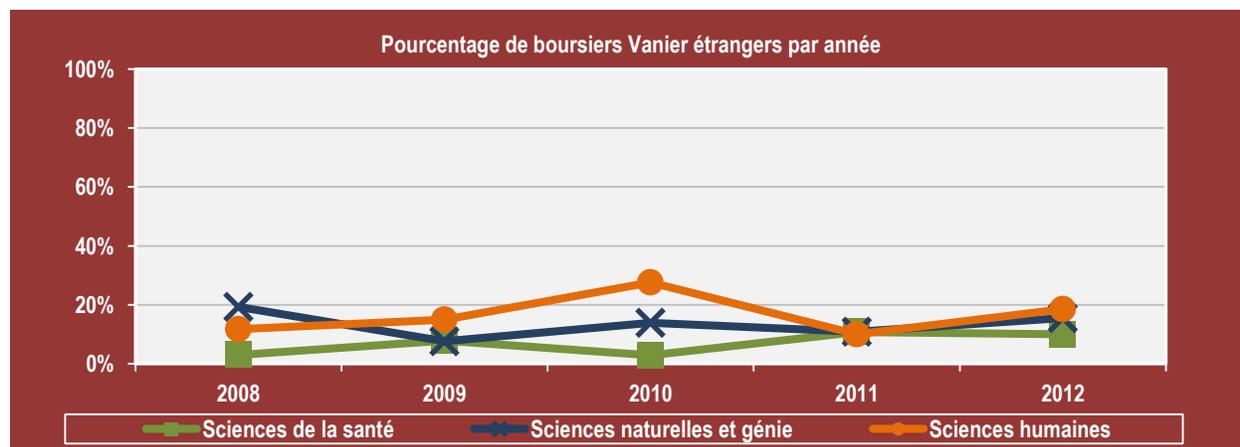
1.1. Le Programme de BESC Vanier a-t-il attiré et retenu des étudiants de calibre mondial?

Recrutement

Les résultats de l'évaluation indiquent clairement que le Programme de BESC Vanier n'a pas pleinement réalisé son objectif d'attirer et de recruter des doctorants de calibre mondial. Jusqu'à présent, la majorité des bourses ont été accordées à des étudiants déjà inscrits dans un établissement canadien au moment de la présentation de leur demande. La capacité du Programme d'attirer et de recruter des étudiants d'autres pays a été limitée par le fait que ces candidats potentiels se trouvent confrontés à des obstacles en ce qui a trait au soutien des établissements admissibles. Le Programme n'a donc pas atteint l'objectif qui lui permet de se démarquer des autres programmes de bourses d'études des organismes subventionnaires, soit d'attirer et de recruter des étudiants de calibre mondial.

Les résultats du sondage ont révélé que la majorité des boursiers Vanier (**86 %**) habitaient au Canada au moment de la présentation de leur demande et que **13 %** des boursiers Vanier seulement étaient des étudiants étrangers (tableau 2.2). Ces résultats sont préoccupants, étant donné que la proportion annuelle de boursiers étrangers est inférieure au taux d'étudiants étrangers inscrits aux programmes doctoraux et postdoctoraux au Canada, qui était de **22 %** en 2010, et que les inscriptions d'étudiants étrangers ont augmenté davantage que les inscriptions d'étudiants canadiens de 1998 à 2010 (Statistique Canada, 2014). Parmi les boursiers Vanier étrangers, près du quart (**24 %**) vivaient aux États-Unis au moment de la présentation de leur demande. En tout, le Programme a attiré des étudiants de 40 pays.

Figure 2.3 – Pourcentage de boursiers Vanier étrangers par année



Source : Sondage auprès des boursiers Vanier

Tableau 2.2 – Pourcentage de boursiers Vanier étrangers financés par année

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Sciences de la santé	3%	8%	3%	11%	10%	7%
Sciences naturelles et génie	19%	8%	14%	11%	16%	13%
Sciences humaines	12%	15%	28%	10%	19%	17%
Total des BESC Vanier	11%	10%	16%	11%	15%	13%

Source : Sondage auprès des boursiers Vanier

Autre résultat important de l'évaluation : au moment de la présentation de leur demande, **93 %** des boursiers Vanier étudiaient déjà à l'établissement par lequel ils ont demandé le soutien du Programme (environ **70 %** des boursiers Vanier étaient déjà inscrits à leur programme doctoral; voir tableau 2.3).

Tableau 2.3 – Pourcentage de boursiers Vanier déjà inscrit à un programme doctoral dans un établissement canadien au moment de la présentation de leur demande

	2009*	2010	2011	2012	Total
IRSC	66%	68%	63%	82%	70%
CRSNG	58%	63%	64%	70%	64%
CRSH	67%	78%	82%	82%	77%
Total des BESC Vanier	64%	69%	69%	78%	70%

Source : RechercheNet (N=669)

* Les données sur l'établissement du diplôme en cours des candidats au Programme Vanier n'étaient pas disponibles pour 2008.

** Il a été déterminé que les candidats étaient déjà inscrits à l'établissement canadien par l'entremise duquel ils demandaient le soutien du Programme Vanier au moment de la présentation de leur demande si le diplôme en cours était un programme de doctorat et que l'établissement de ce diplôme et du diplôme visé était le même.

Tableau 2.4 – Données démographiques sur les boursiers Vanier de 2008-2012

	Genre (N=811)		Age moyen (N=756)	Langue (N=830)		Citoyenneté* (N=830)		
	Femme	Homme		Anglais	Français	C	R	A
IRSC	160	116	27 ± 4	266	14	216	12	52
CRSNG	103	167	26 ± 3	257	20	180	11	86
CRSH	179	86	30 ± 6	214	59	167	12	94
Total des BESC Vanier	442	369	28 ± 5	737	93	563	35	232

Source : RechercheNet

* C = Citoyen canadien, R = Résident permanent du Canada, A = Autre citoyenneté

Les principaux intervenants du Programme Vanier ont été interrogés dans le cadre de l'évaluation, notamment des représentants du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), anciennement le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), ainsi que des doyens des études supérieures et des agents de liaison en recherche de 23 des 52 universités canadiennes du premier cycle d'attribution. Leurs réponses ont aidé à comprendre pourquoi le Programme de BESC Vanier soutient surtout des doctorants canadiens déjà inscrits à leur programme.



Les répondants doutaient de la capacité du Programme d'attirer de nouveaux étudiants étrangers (n'habitant pas déjà au Canada), en raison de la forte concurrence et des longs délais des concours. Les représentants du MAECD interrogés ont indiqué ne pas pouvoir utiliser la bourse Vanier pour attirer de nouveaux étudiants, car ils ne peuvent en garantir l'obtention. Les répondants des universités abondaient dans le même sens, soulignant que le petit nombre de bourses accordées et la forte concurrence des concours les empêchent de garantir la bourse aux doctorants (potentiels ou actuels). En outre, d'après certains représentants d'universités, les candidats étrangers ont tendance à garder toutes les options ouvertes, de sorte qu'il est moins probable qu'ils viennent faire leur doctorat au Canada sans bourse Vanier.

L'efficacité du Programme de BESC Vanier comme outil de recrutement d'étudiants (du Canada et d'ailleurs) est aussi entravée par la réticence des directeurs à présenter des candidats avec lesquels ils n'ont pas encore travaillé, par exemple des doctorants de première année. Vu le délai entre la période de présentation des demandes et le moment de la décision par les organismes subventionnaires fédéraux, un candidat de première année doit avoir présenté sa demande un an avant de commencer son doctorat. Au moment de la présentation des candidatures, les directeurs n'ont eu que très peu d'occasions d'interagir avec la dernière cohorte d'étudiants; ils sont donc moins susceptibles de présenter des étudiants qui commencent leur doctorat que des étudiants de deuxième année ou des étudiants qu'ils ont supervisés à la maîtrise (qui ne sont donc pas nouveaux à l'établissement), ou encore des étudiants supervisés par des proches collaborateurs d'autres centres. Les résultats du sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier confirment cette constatation : **9 %** ont indiqué qu'ils connaissaient peu ou pas le boursier qu'ils ont supervisé au moment de la présentation de la demande.

Les membres des comités de sélection du Programme de BESC Vanier qui ont pris part à l'examen par un groupe d'experts ont convenu que les candidatures d'étudiants étrangers représentent une préoccupation de longue date de leurs comités. En effet, comme il est nécessaire d'établir un lien avec un établissement canadien et d'obtenir son soutien, ces étudiants ont un plus grand nombre d'obstacles à surmonter pour que leur candidature soit proposée. Les membres des comités de sélection ont également indiqué craindre que les méthodes de mise en candidature des universités canadiennes soient trop strictes et qu'elles aient nui à la réalisation de l'objectif d'attirer des étudiants de calibre mondial, réduisant du même coup le bassin de candidats potentiels. Enfin, les répondants se sont dits inquiets de la possibilité que les dates limites actuelles de présentation des demandes et de prise de décision relatives à l'attribution des bourses restreignent le bassin de candidats.

En ce qui concerne la capacité du Programme à inciter les étudiants à s'inscrire à un programme doctoral au Canada, les résultats de l'évaluation indiquent que l'existence du Programme aurait joué un rôle d'une importance moyenne à élevée dans la décision d'environ la moitié des boursiers (**53 %** chez les Canadiens; **51 %** chez les étudiants étrangers). En outre, seul un petit nombre de boursiers Vanier (**7 %**) ont indiqué qu'ils auraient poursuivi leur doctorat ailleurs qu'au Canada s'ils n'avaient pas reçu cette bourse d'études. Ce faible pourcentage est vraisemblablement attribuable en bonne partie au fait que **70 %** d'entre eux (sans compter les

étudiants ayant obtenu la bourse en 2008) étaient déjà inscrits au doctorat lorsqu'ils ont présenté leur demande (tableau 2.3).

À la question sur leur décision de poursuivre leurs études doctorales au Canada, **8 boursiers Vanier sur 10** ont répondu que la réputation de leur directeur de recherche principal avait eu une influence de modérée à élevée (constatation valable autant pour les étudiants étrangers que pour les étudiants canadiens). La même proportion de boursiers ont indiqué que la réputation de l'université avait influencé leur décision, mais un moins grand nombre ont signalé une influence élevée. Les éléments suivants ont également été choisis comme facteurs importants par la majorité des boursiers Vanier : la réputation du département, le fait que l'université soit située au Canada et la qualité de vie au Canada.

Étudiants de calibre mondial

Pour aider à répondre à la question à savoir si le Programme a bien permis d'attirer et de recruter des étudiants de calibre mondial, l'évaluation a recueilli les points de vue de membres passés et actuels des comités de sélection du Programme Vanier dans le cadre d'un examen par un groupe d'experts (divisé en trois sous-comités représentant les sciences de la santé, les sciences naturelles et le génie ainsi que les sciences humaines) portant sur un échantillon choisi à dessein de demandes de candidats retenus et rejetés par le Programme de 2008 à 2012. Le but de l'exercice était d'évaluer la qualité globale des candidats pour déterminer s'il s'agissait d'étudiants de calibre mondial. Dans le cadre du Programme Vanier, le concept de « calibre mondial » était considéré comme un synonyme d'excellence par les membres du groupe d'experts.

Annnonce des premières BESC Vanier, 2009 – Ottawa (Ontario)



Avec la permission du Secrétariat Vanier-Banting

Après avoir examiné 75 dossiers par sous-comité, le groupe a conclu que la qualité globale des demandes retenues et refusées était demeurée stable au fil du temps et que les évaluations du groupe reflétaient les décisions des comités de sélection (les membres du groupe d'experts ont toutefois relevé quelques écarts, soit des demandes qui auraient été retenues d'après leur évaluation, mais ne l'ont pas été, et vice-versa). Ces résultats doivent toutefois être interprétés en contexte, l'évaluation des

résultats globaux par le groupe d'experts s'appuyant sur un petit échantillon de demandes (divisé en sous-ensembles encore plus petits pour chaque membre). En ce qui concerne la qualité globale des candidats, les membres du groupe d'experts n'étaient pas prêts à dire que tous les titulaires de BESC Vanier sont bien de calibre mondial (ils ont toutefois souligné qu'ils

ne disposaient pas de renseignements sur les réalisations ultérieures des candidats et qu'ils manquaient de données pour effectuer une évaluation juste de la qualité).

Le sondage auprès des directeurs de recherche a permis de recueillir des données supplémentaires sur les doctorants ayant obtenu une bourse Vanier. Les répondants devaient évaluer le boursier Vanier sous leur supervision en regard de diverses activités liées à la recherche, à l'enseignement et à la prestation de service. Au sujet des compétences en leadership, les directeurs de recherche des boursiers Vanier ont indiqué que les boursiers qu'ils supervisaient ou avaient supervisés⁶ faisaient preuve d'un leadership exceptionnel⁷ en recherche (62 %), sur le plan des qualités personnelles ou professionnelles (51 %), dans les services rendus au milieu universitaire (31 %), en enseignement (27 %) et dans les services rendus à la collectivité en général (21 %). En outre, les résultats montrent qu'un pourcentage supérieur de directeurs ont indiqué que les boursiers Vanier sous leur supervision démontraient des qualités exceptionnelles à l'égard de plusieurs activités liées à la recherche, à l'enseignement et à la prestation de services comparativement aux autres doctorants qu'ils supervisaient. Fait particulièrement important : 31 % des directeurs ont indiqué que les boursiers Vanier avaient une capacité exceptionnelle de diriger ou d'influencer les autres. Ces résultats semblent indiquer que si la majorité des boursiers Vanier sont supérieurs aux autres doctorants, ils font surtout preuve de leadership en recherche. Cependant, d'après les

directeurs de recherche, la majorité de ces étudiants n'ont simplement pas atteint leur plein potentiel de leadership dans les autres domaines (tableau 2.5).

Les représentants d'universités interrogés ont également dû évaluer dans quelle mesure les candidats

Tableau 2.5 – Évaluation des boursiers Vanier par rapport aux autres doctorants supervisés par les directeurs de recherche

Éléments	Pourcentage des directeurs de recherche ayant évalué les éléments suivants comme étant exceptionnels	
	Boursiers Vanier supervisés (N=243)	Autres doctorants supervisés (N=239)
Qualité des recherches	58%	13%
Productivité dans le milieu de recherche	52%	10%
Dossier de publication et de dissémination des connaissances	46%	8%
Aptitude à créer une communauté de pairs	32%	9%
Aptitude à établir des relations de collaboration	40%	8%
Aptitude à superviser et à jouer un rôle de mentor	25%	10%
Aptitude à gérer ses projets et ses recherches	51%	11%
Aptitude à enseigner	25%	5%
Capacité de diriger/d'influencer les autres	31%	6%
Contribution au milieu universitaire	24%	5%
Contribution dans la collectivité en général	22%	5%

Source : Sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier

présentés et retenus étaient de calibre mondial. Les répondants étaient généralement d'avis que le Programme de BESC Vanier a établi des attentes d'excellence, de sorte que les étudiants ayant présenté une demande et les candidats proposés étaient pour la plupart de

⁶ Les directeurs de recherche ayant indiqué superviser ou avoir supervisé plus d'un boursier Vanier devaient répondre au sondage en pensant au premier boursier qu'ils ont supervisé.

⁷ Les directeurs de recherche des boursiers Vanier évaluaient la qualité du leadership en choisissant parmi neuf options, « exceptionnelle » représentant la note positive la plus élevée.

calibre mondial. En revanche, certains ont souligné que, si les étudiants retenus étaient bien de calibre mondial, ce n'était pas le cas de tous les candidats proposés, pourtant d'excellents étudiants. Les répondants ont fait remarquer que le critère lié aux compétences en leadership semble être un facteur clé unique au Programme : les candidats sont peut-être tous d'excellents chercheurs, mais ce qui distingue les candidats retenus, c'est leur rôle ou leur potentiel de leadership au sein de leur milieu. Un représentant d'université a d'ailleurs déclaré ce qui suit : « *Parmi l'ensemble de nos étudiants, ceux qui sont de calibre mondial sont plutôt rares, ce qui est logique d'un point de vue statistique. Pour les mises en candidature du Programme Vanier, nous n'avons jamais eu de difficulté à trouver des étudiants qui sont excellents en classe. Le problème est plutôt de répondre à tous les autres critères, surtout en ce qui concerne les compétences en leadership.* »

Connaissance du Programme de BESC Vanier

Les résultats du sondage ont révélé que les boursiers Vanier avaient le plus souvent entendu parler du Programme par des collègues, des amis ou par le bouche-à-oreille, par le coordonnateur d'un programme d'études supérieures ou par leur directeur de recherche au doctorat, qu'ils viennent du Canada ou d'ailleurs. La fréquence de ces réponses variait légèrement selon que l'étudiant habitait au Canada ou se trouvait à l'étranger au moment de la présentation de sa demande, mais ces résultats laissent croire que les activités promotionnelles du Programme de BESC Vanier, le site Web du Programme et les événements organisés par les universités ont joué un rôle mineur ou indirect pour faire connaître le Programme.

Promotion par les universités du Programme de BESC Vanier et des boursiers

En raison de ressources limitées, peu d'universités du Canada ou d'ailleurs ont indiqué promouvoir le Programme Vanier ailleurs que sur leur site Web. Les universités font pour la plupart peu ou pas de recrutement à l'international. Celles qui en font ont tendance à cibler des pays précis, et elles ne croient pas pertinent de parler des bourses Vanier dans leur discours de recrutement (étant donné qu'elles ne peuvent pas en garantir l'obtention). En ce qui concerne les boursiers Vanier, les universités font souvent la promotion de ces étudiants à l'interne, certains ayant également fait l'objet d'un reportage aux nouvelles locales. La capacité des universités à promouvoir leurs boursiers Vanier est notamment entravée par le délai entre le moment de la décision (et de l'avis à l'étudiant) et l'annonce officielle par les organismes subventionnaires fédéraux. Ce délai fait en sorte que les universités sont en retard pour diffuser la nouvelle de l'octroi de bourses Vanier.

Activités promotionnelles du MAECD

Les représentants du MAECD ont indiqué parler autant que possible des bourses Vanier dans leurs efforts de recrutement, surtout lorsque le ministère n'offre aucune bourse propre au pays ciblé. Par ailleurs, le MAECD a fait la promotion des programmes Vanier et Banting dans le cadre de l'initiative Édu-Canada et distribué des dépliants du Programme de BESC Vanier aux ambassades et aux hauts-commissariats du Canada ainsi que lors de nombreux salons professionnels. Les représentants du MAECD interrogés ont toutefois souligné qu'ils ne peuvent promouvoir la bourse Vanier que dans une certaine mesure en raison de son caractère exclusif et prestigieux; elle ne peut donc pas servir d'outil de recrutement de masse. Les BESC Vanier

sont également mentionnées sur le site Web www.bourses.gc.ca, qui serait très populaire auprès des étudiants étrangers.

Il arrive que des missions à l'étranger tiennent des séances d'information sur les bourses d'études et qu'elles mentionnent les bourses Vanier parmi les options offertes aux étudiants potentiels. Les représentants du MAECD ont toutefois précisé qu'ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour entreprendre un recrutement ciblé à l'étranger. En outre, leur mandat est de promouvoir le Canada en tant que destination de recherche, et non la bourse Vanier.

Activités promotionnelles du Programme de BESC Vanier

Les données d'un rapport récent sur les communications des BESC Vanier soulignent les diverses activités promotionnelles entreprises par le Programme en 2012. Les médias sociaux ont représenté un élément important de la promotion du Programme, qui a diffusé des renseignements sur Twitter et Facebook. En janvier 2013, le Programme avait **839** abonnés sur Twitter, et **779** personnes aimaient sa page Facebook. En outre, le Programme a publié **163** gazouillis entre janvier 2012 et janvier 2013.

Question d'évaluation

1.2. Les titulaires d'une BESC Vanier ont-ils reçu une formation qui a mené à leur recherche, à leur leadership et à leur cheminement universitaire?

Les résultats du sondage démontrent que la majorité des boursiers Vanier sont satisfaits des possibilités de formation et de développement des compétences associées à leurs études. La majorité des boursiers Vanier interrogés ont d'ailleurs signalé une amélioration de modérée à grande de leurs compétences en recherche pour la plupart des activités de recherche évaluées. Ils ont toutefois signalé une amélioration de nulle à légère dans les domaines suivants : recherche en collaboration avec le secteur privé, le gouvernement ou un organisme sans but lucratif (**37 %**), collaborations internationales de recherche (**26 %**) et direction de projets de recherche (**20 %**). Les taux d'amélioration des compétences en enseignement étaient moins élevés que ceux des compétences en recherche. Plus précisément, de **13 %** à **14 %** des boursiers Vanier ont indiqué n'avoir noté aucune amélioration dans les domaines suivants : conception de matériel didactique, élaboration de méthodes d'enseignement et enseignement d'un cours universitaire.

En ce qui concerne les compétences personnelles et professionnelles, près de la moitié des boursiers Vanier ont signalé une amélioration de nulle à légère à l'égard de la gestion financière, de la gestion des affaires et de leurs activités personnelles ou non universitaires. De plus, **le quart** des boursiers Vanier ont indiqué n'avoir observé que peu ou pas d'amélioration quant à leur capacité de direction ou leur influence au sein de la collectivité en général. Cependant, l'absence d'amélioration des compétences de certains domaines n'est pas nécessairement un signe de lacunes dans la formation, **86 %** des boursiers Vanier s'étant dits satisfaits ou très satisfaits du développement de leurs compétences universitaires et autres durant leur doctorat.

Concernant la participation à des activités de prestation de services pendant leur doctorat (figure 2.4), l'organisation d'activités bénévoles ou la participation à de telles activités a été l'activité signalée le plus souvent, **9 boursiers Vanier sur 10** indiquant y avoir participé à un certain degré. Dans l'ensemble, la majorité des boursiers Vanier ont indiqué avoir pris part d'une façon ou d'une autre à des activités de prestation de services auprès de leur milieu universitaire ou de la collectivité en général.

Figure 2.4 – Pourcentage de boursiers Vanier indiquant avoir pris part à des activités de prestation de services



Source : Sondage auprès des boursiers Vanier (N=559)

La majorité des boursiers Vanier se sont dits satisfaits des possibilités de formation qui leur ont été offertes pendant leurs études pour améliorer leurs compétences en recherche, en enseignement et en prestation de services auprès du milieu universitaire et de la collectivité en général ainsi que leurs compétences personnelles et professionnelles. Les possibilités visant l'amélioration des compétences en recherche et des compétences personnelles et professionnelles ont obtenu le plus haut degré de satisfaction, tandis que les possibilités d'amélioration des compétences en enseignement ont obtenu le plus haut degré d'insatisfaction (19 %). Enfin, **8 boursiers Vanier sur 10** ont exprimé un certain degré de satisfaction à l'égard de leur milieu de recherche dans son ensemble.



Tableau 2.6 – Fréquence des interactions des boursiers Vanier avec des chercheurs



Quant aux directeurs de recherche des boursiers Vanier, le sondage a révélé que la majorité d'entre eux ont supervisé un seul boursier jusqu'à présent (**86 %**) et que la majorité sont des hommes (**63 %**). Plus précisément, les directeurs de

recherche des boursiers Vanier financés par le CRSNG étaient surtout des hommes (**82 %**), tandis que la différence était moins marquée du côté des boursiers financés par les deux autres organismes subventionnaires (**62 %** pour les IRSC; **59 %** pour le CRSH). De plus, les directeurs de recherche des boursiers Vanier étaient surtout soit des professeurs (**63 %**), soit des professeurs agrégés (**28 %**), et **23 %** d'entre eux étaient titulaires d'une chaire de recherche du

Canada (**1 %** détenant une Chaire d'excellence en recherche du Canada). Environ **le tiers** des boursiers Vanier ont indiqué avoir interagi avec leur directeur ou leurs directeurs plusieurs fois par semaine, tandis que **11 %** d'entre eux seulement ont déclaré avoir interagi une fois par mois ou moins. Dans l'ensemble, **81 %** des boursiers Vanier se sont dits satisfaits ou très satisfaits de la supervision offerte par leur directeur de recherche principal. En ce qui concerne les interactions avec des chercheurs, près de

Tableau 2.7 – Publications et produits liés à la recherche des boursiers Vanier



8 boursiers Vanier sur 10 ont interagi au moins une fois par mois avec des chercheurs de la même discipline au Canada, tandis que **le quart** ont interagi avec des chercheurs d'autres disciplines à l'extérieur du Canada (tableau 2.6).

La productivité en recherche représente un important indicateur de l'excellence au doctorat. Le tableau 2.7 présente le nombre moyen de publications et de produits liés à la recherche générés par les boursiers Vanier pendant leur doctorat. Les boursiers ont rapporté le degré de productivité le plus élevé dans les catégories des présentations faites dans le cadre de colloques (y compris de colloques internationaux) et des articles de recherche publiés ou retenus. De même, environ la moitié des boursiers ont indiqué que leurs recherches doctorales ont généré les résultats suivants (figure 2.5) : nouvelle théorie (**53 %**), résultats cités par d'autres (**47 %**) et nouvelle méthode de recherche (**45 %**).

Figure 2.5 – Pourcentage de boursiers Vanier indiquant avoir obtenu les résultats de recherche suivants



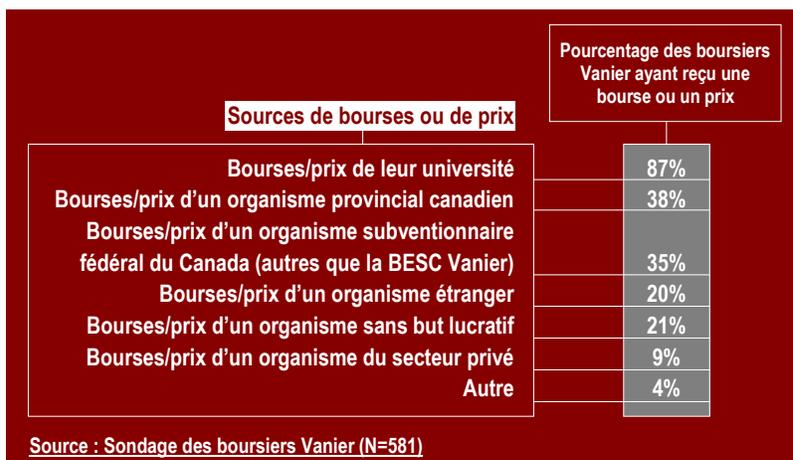
Source : Sondage auprès des boursiers Vanier (N=498)

Les résultats de l'évaluation montrent que les universités ont grandement contribué au soutien financier des boursiers Vanier pendant leurs études. Questionnés sur l'obtention de financement autre que leur BÉSC Vanier, près de **9 boursiers Vanier sur 10** ont indiqué avoir reçu des bourses ou des prix de leur université (tableau 2.8). En ce qui concerne leur revenu annuel lié à un emploi, **19 %** des boursiers Vanier ont indiqué avoir occupé un emploi en dehors du milieu universitaire pendant leurs études doctorales, ce qui signifie que la plupart des titulaires de bourses n'ont pas eu besoin de trouver un tel emploi pendant leurs études. Par ailleurs, près de **6 boursiers Vanier sur 10** ont indiqué avoir obtenu un poste d'assistant à l'enseignement, tandis que près du tiers ont déclaré avoir obtenu au moins un poste d'assistant à la recherche d'un organisme subventionnaire fédéral (tableau 2.9).



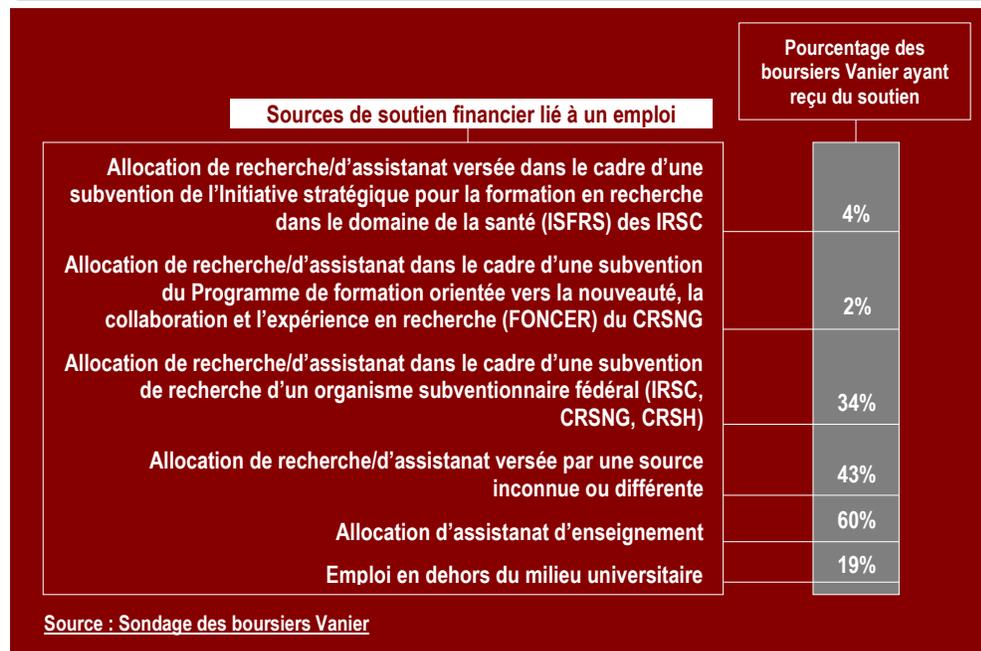
Pour mettre ces résultats en contexte, soulignons que, d'après les données de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat (Statistique Canada, 2008), les deux sources de soutien financier les plus courantes chez les doctorants pendant leurs études supérieures (soit à la maîtrise et au doctorat) sont les bourses de doctorat (65 %) et les postes d'assistant à l'enseignement (65 %) de l'établissement de

Tableau 2.8 – Pourcentage de boursiers Vanier ayant reçu des bourses ou des prix



l'étudiant. D'après les données de l'évaluation, les boursiers Vanier ont un taux de réussite supérieur à l'ensemble des doctorants canadiens pour l'obtention de bourses de recherche/d'études universitaires, et un taux de réussite semblable pour l'obtention de postes d'assistant à la recherche – une autre mesure de leur excellence au niveau doctoral.

Tableau 2.9 – Pourcentage de boursiers Vanier ayant reçu un soutien financier lié à un emploi



D'après les résultats de l'évaluation, le montant substantiel de la bourse fait en sorte que la grande majorité des titulaires n'ont aucune dette en lien avec leur doctorat. En effet, **80 %** des boursiers Vanier n'ayant pas encore terminé leurs études ont indiqué n'avoir aucune dette liée

à leur programme doctoral. De même, **90 %** de ceux qui avaient terminé leurs études au moment du sondage ont déclaré qu'ils n'avaient aucune dette liée à leur programme à l'obtention de leur doctorat. Ces constatations sont valables autant pour les étudiants canadiens que pour les étudiants étrangers (à qui il peut coûter plus cher d'étudier au Canada) : **80 %** des étudiants étrangers n'ayant pas terminé leurs études n'avaient aucune dette (comparativement

à **82 %** des étudiants canadiens), de même que **92 %** des diplômés (comparativement à **90 %** des Canadiens). Ces résultats concordent avec ceux de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2005-2006 (Statistique Canada, 2008), qui révélaient que **88 %** des doctorants n'avaient aucune dette liée à leurs études supérieures (y compris la maîtrise).

Impact des BESC Vanier sur les universités

Dans l'ensemble, les représentants d'universités interrogés estimaient que le Programme Vanier a eu peu ou pas d'impact sur la formation offerte par leur établissement, étant donné le nombre limité de bourses attribuées à chaque établissement. De même, certains trouvaient difficile d'évaluer quelle portion des changements était attribuable au Programme, bon nombre des boursiers étant déjà inscrits chez eux avant d'obtenir la bourse. Certains représentants d'universités croyaient que le Programme avait eu une incidence sur la qualité de la formation offerte à leur établissement, mais ne disposaient d'aucune donnée corroborant cette affirmation. En outre, d'après certains, les boursiers Vanier n'apportent pas grand-chose de plus que les autres titulaires de BESC. D'autres ont cependant fait valoir que la présence dans leur établissement d'étudiants du calibre du Programme Vanier inspire les autres et rehausse la qualité de la formation.

Les données de l'évaluation confirment les suppositions de plusieurs représentants d'universités. D'après les directeurs de recherche interrogés, l'impact positif le plus important des boursiers Vanier sur leur département est observé sur le plan de la qualité de la formation offerte (**70 %**) et de la qualité du milieu de recherche (**67 %**). D'après eux, l'élément sur lequel les boursiers Vanier ont eu le moins d'impact positif dans leur département est l'équipement, les instruments et les installations de recherche offerts (**27 %**).

Certains ont mentionné que la présence de boursiers Vanier dans un établissement valide en quelque sorte la qualité de la recherche qui y est réalisée : on suppose que les étudiants de ce calibre ont l'embaras du choix en matière d'universités et que le fait qu'ils choisissent un établissement canadien et que leur excellence est reconnue par une bourse de grand prestige confirme la qualité du programme de recherche.

Question d'évaluation

1.3. Les titulaires d'une BESC Vanier ont-ils reçu une formation qui répond à leurs objectifs de recherche et de carrière?

En ce qui concerne les objectifs de recherche et de carrière, on a demandé aux boursiers Vanier n'ayant pas terminé leurs études doctorales dans quels secteurs ils prévoyaient travailler après l'obtention de leur diplôme. La majorité (**79 %**) avaient l'intention de travailler dans le secteur universitaire, tandis que près du tiers prévoyaient travailler dans les secteurs privé (**32 %**), gouvernemental (**37 %**) et sans but lucratif (**28 %**). De même, **7 boursiers Vanier sur 10** ont indiqué un intérêt de modéré à élevé pour la formation postdoctorale une fois leur doctorat terminé, et **84 %** ont exprimé un intérêt semblable pour une carrière de professeur ou de chercheur universitaire. Pour ce qui est de savoir si leur formation doctorale a répondu à leurs besoins, près de **8 boursiers Vanier sur 10 (78 %)** ont indiqué que la formation reçue

dans le cadre de leur doctorat leur avait été de modérément à extrêmement utile pour les préparer à leur carrière.

Environ **38 %** des boursiers Vanier ont relevé des lacunes dans la formation reçue dans le cadre de leur doctorat, la plus courante touchant les compétences en enseignement. Comme les boursiers Vanier bénéficient d'un bon soutien financier en raison de la valeur élevée de leur bourse, plusieurs avaient l'impression que des départements universitaires pourraient les empêcher ou les décourager d'occuper des postes d'assistant à l'enseignement afin de laisser cette source de revenus aux autres étudiants. Sans expérience d'enseignement ni d'occasions d'acquérir les compétences requises, plusieurs boursiers ont indiqué se sentir mal préparés à une carrière universitaire. La deuxième lacune la plus courante était liée à un manque d'occasions pour acquérir les compétences requises pour mener et gérer un projet de recherche.

Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith du Programme de bourses d'études supérieures du Canada (SEEMS-BESC)

Les titulaires de BESC Vanier sont admissibles au supplément pour études à l'étranger Michael-Smith, d'un montant maximal de 6 000 \$, pour étudier à l'étranger pendant au plus six mois au cours de leur doctorat. Au total, **14 %** des boursiers Vanier interrogés ont indiqué avoir reçu un SEEMS-BESC (répartition presque égale entre les boursiers Vanier en sciences de la santé, en sciences naturelles et génie et en sciences humaines). La majorité des boursiers Vanier ont indiqué que le SEEMS-BESC leur avait permis de réaliser leurs objectifs en matière de recherche internationale, d'établir des liens et des réseaux dans le ou les pays qu'ils ont visités et d'atteindre des résultats qu'il leur aurait été impossible d'atteindre sans lui. Un peu moins des trois quarts (**68 %**) des titulaires de SEEMS-BESC ont confirmé que le montant était suffisant à leurs besoins de recherche, et **71 %** ont confirmé que la durée était appropriée.

Progrès vers la réalisation des résultats intermédiaires

Question d'évaluation

2. Dans quelle mesure le Programme de BESC Vanier s'est-il approché de l'accomplissement des résultats intermédiaires attendus?

Rétention des meilleurs doctorants canadiens

D'après le sondage auprès des boursiers Vanier, **20 %** des titulaires ont terminé leur doctorat, parmi lesquels **59 %** ont demandé la bourse en 2008 et **38 %** en 2009. Les résultats ont révélé que **63 %** des boursiers Vanier diplômés vivaient au Canada au moment du sondage, et que les étudiants en sciences naturelles et génie étaient les plus susceptibles de quitter le pays après avoir terminé leurs études (tableau 2.10). Le pays où résidaient le plus grand nombre de boursiers diplômés ayant quitté le pays était les États-Unis (**23 %**), tandis que parmi ceux qui avaient quitté le Canada pour s'établir ailleurs qu'aux États-Unis, **71 %** avaient élu domicile dans un pays européen.

Ces résultats concordent avec les données sur l'ensemble des doctorants canadiens, des études antérieures ayant révélé qu'un peu plus de **12 %** d'entre eux s'établissent aux États-Unis après l'obtention de leur diplôme (Statistique Canada, 2011). Par ailleurs, **83 %** des diplômés habitant aux États-Unis avaient l'intention de revenir au Canada. D'après Statistique Canada (2008), **46 %** des Canadiens titulaires d'un doctorat poursuivent leur formation postdoctorale à l'étranger. Parmi les boursiers Vanier diplômés vivant à l'extérieur du Canada, **61 %** ont indiqué occuper un emploi de boursier ou d'associé postdoctoral, un taux plus élevé que celui de l'ensemble des titulaires de doctorat canadiens.

Tableau 2.10 – Pourcentage de boursiers Vanier diplômés retenus

	Pourcentage de boursiers Vanier demeurés au Canada après avoir obtenu leur diplôme		
	Étudiants étrangers (N=12)	Étudiants canadiens (N=91)	Total (N=103)
Sciences de la santé	50%	77%	76%
Sciences naturelles et génie	50%	49%	49%
Sciences sociales	25%	74%	67%
Total des BESC Vanier	42%	66%	63%

Source : Sondage auprès des boursiers Vanier (N=103)

Parmi les boursiers Vanier diplômés ayant quitté le Canada, **8 étudiants canadiens sur 10** ont indiqué être de modérément à très susceptibles de revenir au pays. Cette proportion était beaucoup plus faible chez les étudiants étrangers, **29 %** indiquant être de modérément à très susceptibles de revenir. Les diplômés canadiens ayant quitté le pays ont indiqué que les facteurs les plus importants dans leur décision étaient les perspectives d'emploi (**87 %**), une offre d'emploi réelle (**81 %**) et le financement de la recherche et l'équipement disponible (**79 %**). Quant aux diplômés étrangers vivant maintenant dans un autre pays, **86 %** ont répondu que les perspectives d'emploi et une offre d'emploi réelle avaient été les deux facteurs les plus importants dans leur décision.

En ce qui concerne les boursiers Vanier qui n'ont pas encore terminé leurs études et qui ont indiqué le pays de résidence souhaité après l'obtention de leur diplôme, **95 %** des étudiants canadiens ont indiqué leur intention de rester au Canada (comparativement à **86 %** des étudiants étrangers). En comparaison, d'après les résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat (Statistique Canada, 2008), le cinquième (**21 %**) des doctorants canadiens prévoient s'établir dans un autre pays à l'obtention de leur diplôme. En outre, parmi les boursiers Vanier qui avaient l'intention de partir, les États-Unis étaient la destination la plus courante chez les deux groupes (**9 %**), ce qui concorde avec les résultats d'études antérieures sur les doctorants au Canada.

Plus de **90 %** des étudiants canadiens et des étudiants étrangers ont indiqué que la qualité de vie est le facteur qui a joué le rôle le plus important dans leur décision de rester au Canada ou de partir après l'obtention de leur diplôme. Les boursiers canadiens ont ensuite mentionné le lieu de résidence du conjoint, de la famille ou des amis (**85 %**) et les perspectives d'emploi (**83 %**), tandis que les boursiers étrangers ont invoqué les perspectives d'emploi (**88 %**), puis le financement de la recherche et l'équipement disponible (**80 %**).

Situation d'emploi des boursiers Vanier après l'obtention de leur diplôme

Parmi les boursiers Vanier qui avaient terminé leurs études, **89 %** ont indiqué avoir un emploi (**83 %** à temps plein, **6 %** à temps partiel). Ce taux était légèrement plus élevé que le taux d'emploi de **85 %** (**8 %** à temps partiel) enregistré en 2005 chez les diplômés canadiens vivant au Canada ou aux États-Unis deux ans après l'obtention de leur doctorat (Statistique Canada, 2011).

Environ **les trois quarts (75 %)** des boursiers Vanier qui avaient un emploi ont indiqué travailler dans le secteur universitaire, et **6 %** ont mentionné qu'ils travaillaient dans deux secteurs (tableau 2.11). Les données sur l'emploi des titulaires de doctorat canadiens présentaient des similitudes avec les résultats de la présente étude (bien que les boursiers Vanier soient plus susceptibles d'obtenir un emploi dans une université que les doctorants en général) : en 2005, un peu plus de la moitié (**56 %**) des titulaires de doctorat canadiens habitant au Canada ou aux États-Unis deux ans après l'obtention de leur diplôme travaillaient dans le secteur des services d'enseignement, la vaste majorité (**87 %**) en milieu universitaire (Statistique Canada, 2011).

Tableau 2.11 – Pourcentage des boursiers Vanier travaillant dans divers secteurs

Secteur	Pourcentage des boursiers Vanier
Université	71%
Secteur privé	11%
Gouvernement	11%
Sans but lucratif	1%
Université et gouvernement	1%
Secteur privé et sans but lucratif	1%
Secteur privé et gouvernement	1%
Secteur privé et université	2%

Source : Sondage auprès des boursiers Vanier (N=91)

Un peu plus de la moitié (**51 %**) des boursiers Vanier diplômés travaillant dans le secteur universitaire occupaient un poste de boursier ou d'associé postdoctoral. À la question sur le nombre de bourses postdoctorales obtenues, **48 %** ont indiqué en avoir détenu une, **6 %** en avoir reçu deux, et **46 %** n'en avoir obtenu aucune. Environ **17 %** étaient membres du corps professoral en tant que chercheurs, scientifiques, associés ou boursiers, et **15 %** en tant que professeurs.

Tableau 2.12 – Fourchettes de revenus annuels des boursiers Vanier diplômés

Fourchette de revenus annuels	Pourcentage des boursiers Vanier indiquant que leur revenu se trouve dans cette fourchette
5 000 \$-9 999 \$	1%
15 000 \$-19 999 \$	1%
25 000 \$-34 999 \$	1%
35 000 \$-49 999 \$	30%
50 000 \$-74 999 \$	35%
75 000 \$-99 999 \$	24%
100 000 \$-149 999 \$	4%
150 000 \$-199 999 \$	1%

Source : Sondage auprès des boursiers (N=91)

Dans l'ensemble, la majorité des boursiers Vanier travaillant en dehors du milieu universitaire étaient chercheurs, et leur revenu annuel brut moyen se situait entre 35 000 \$ et 99 999 \$ (tableau 2.12). Les données de Statistique Canada sur les titulaires de doctorat canadiens ont révélé qu'en 2005, le revenu médian deux ans après l'obtention du diplôme était de 65 000 \$, tandis que les diplômés du 25^e centile avaient un revenu de

48 387 \$, et ceux du 75^e centile, de 79 000 \$ (Statistique Canada, 2011). En ce qui concerne le rapport entre la formation et l'emploi, **81 %** des boursiers Vanier diplômés ont indiqué que leur poste actuel était de modérément à parfaitement relié à leur doctorat.

Les raisons invoquées le plus souvent par ceux dont l'emploi était légèrement relié ou moins à leurs études étaient les suivantes : changement de carrière ou d'intérêts professionnels, emploi dans le domaine de formation non disponible et lieu de travail. En outre, questionnés au sujet du leadership qu'ils exercent dans le cadre de leur travail principal, **67 %** des boursiers Vanier ont indiqué diriger et influencer à un degré modéré à élevé d'autres personnes au sein de leur organisation, une proportion beaucoup plus faible (**37 %**) indiquant un tel degré de leadership et d'influence sur l'orientation stratégique de leur organisation (soulignons toutefois que bon nombre de ces diplômés occupaient des postes postdoctoraux).

Rehaussement de la réputation des universités canadiennes

Les représentants d'universités interrogés ont souvent mentionné que la présence de boursiers Vanier rehaussait la réputation de la faculté, du programme ou du laboratoire, mais qu'elle n'avait que peu ou pas d'impact sur la réputation de l'établissement dans son ensemble. Il a été souligné que la réputation d'une université repose sur de nombreux facteurs, les bourses d'études prestigieuses ne représentant qu'un de ces facteurs. Certains ont toutefois indiqué considérer que la présence de boursiers Vanier dans un établissement valide en quelque sorte la qualité de la recherche qui y est réalisée : on suppose que les étudiants de ce calibre ont l'embarras du choix en matière d'universités et que le fait qu'ils choisissent un établissement canadien et que leur excellence est reconnue par une bourse de grand prestige confirme la qualité du programme de recherche. Par contre, comme ce fut le cas pour l'impact sur la formation et la recherche, les universités n'ont pas été en mesure de produire des données sur l'impact du Programme Vanier sur leur réputation.

Les directeurs de recherche des boursiers Vanier ont indiqué que le plus grand impact positif du Programme sur la réputation du département était la consolidation de leur réputation personnelle en tant que directeurs de recherche de candidats au doctorat (**69 %**). Par ailleurs, lorsqu'on leur a demandé sur quel élément le Programme de BÉSC Vanier n'avait eu aucun impact, la réputation du Canada comme milieu de recherche est celui qui a été nommé par la plus forte proportion de directeurs (**14 %**).

D'après une minorité de directeurs, le Programme aurait eu une incidence négative sur le climat entre les étudiants au doctorat sous leur supervision (**7 %**) et le climat au sein de leur équipe de recherche ou de leur laboratoire (**6 %**). Ces problèmes ont été soulevés par plusieurs représentants d'universités, selon lesquels le montant élevé de la bourse Vanier aurait, dans certains cas, créé une tension, un malaise et parfois de la jalousie étant donné les écarts de revenus importants entre les doctorants ne bénéficiant d'aucun financement, les étudiants recevant des fonds d'un organisme subventionnaire et les boursiers Vanier du même niveau hiérarchique travaillant sur les mêmes problèmes.

Renforcement de la capacité des universités d'attirer les étudiants les plus prometteurs

Certains représentants d'universités ont dit estimer que les BESC Vanier ont renforcé la capacité de leur établissement d'attirer les étudiants les plus prometteurs grâce à leur montant substantiel, qui est beaucoup plus généreux que ce que l'établissement aurait pu offrir autrement. Toutefois, des représentants ont également mentionné que le Programme Vanier accorde trop peu de bourses pour servir d'outil de recrutement : le processus de sélection des universités est très strict, et la concurrence est féroce, de sorte que les universités ne peuvent offrir aucune garantie aux doctorants (potentiels ou actuels). L'efficacité de la bourse Vanier comme outil de recrutement d'étudiants canadiens et étrangers est aussi entravée par la réticence des directeurs à présenter des candidats avec lesquels ils n'ont pas encore travaillé (comme il a été mentionné sous la question d'évaluation n° 1.1).

Progrès vers l'atteinte des résultats à long terme

Question d'évaluation

3. Dans quelle mesure le Programme de BESC Vanier s'est-il approché de l'atteinte de résultats à long terme?

Reconnaissance du prestige du Programme de BESC Vanier

Les résultats de l'évaluation confirment que les boursiers et leurs directeurs voient les BESC Vanier comme des bourses de grand prestige au Canada. Les résultats sont plus faibles lorsqu'il est question du prestige du Programme à l'extérieur du pays, mais ce dernier semble acquérir graduellement une renommée internationale, davantage d'étudiants étrangers que de Canadiens estimant que la bourse a un grand prestige à l'échelle mondiale.

Les résultats du sondage, dans le cadre duquel les répondants devaient coter le prestige de toutes les bourses d'études et subventions de formation de maîtrise et de doctorat offertes par les organismes subventionnaires fédéraux, ont révélé que **90 %** des boursiers Vanier considèrent que les BESC Vanier ont un très grand prestige – soit le pourcentage le plus élevé de toutes les possibilités de financement pour cette cote. Les directeurs de recherche au doctorat abondaient dans le même sens, la majorité d'entre eux (**88 %**) estimant que la bourse a un très grand prestige au Canada.

Les boursiers Vanier avaient une perception légèrement moins positive du prestige des BESC Vanier par rapport aux bourses doctorales offertes à l'extérieur du Canada, **27 %** leur attribuant un très grand prestige et **30 %** un grand prestige. Quant aux directeurs de recherche, **42 %** d'entre eux estimaient que la bourse a un très grand prestige à l'extérieur du Canada (**30 %** lui attribuant un grand prestige). Les étudiants étrangers ont coté le prestige de la bourse Vanier à l'extérieur du Canada de façon plus favorable que les étudiants canadiens. En effet, environ **38 %** d'entre eux estimaient que la bourse Vanier a un très grand prestige à l'étranger, **30 %** lui attribuant un grand prestige.

Au sujet des retombées du prestige de la bourse pour les étudiants, les représentants d'universités interrogés estimaient que la réputation du Programme est probablement plus

pertinente pour les étudiants qui souhaitent faire carrière dans le milieu universitaire. Ils trouvaient plus difficile d'évaluer l'incidence de la bourse sur la réputation d'un doctorant souhaitant faire carrière en consultation ou dans l'administration publique, par exemple. Cette impression était liée à la perception que le secteur privé non universitaire accorde moins d'importance aux bourses que les universités dans l'évaluation des candidats.

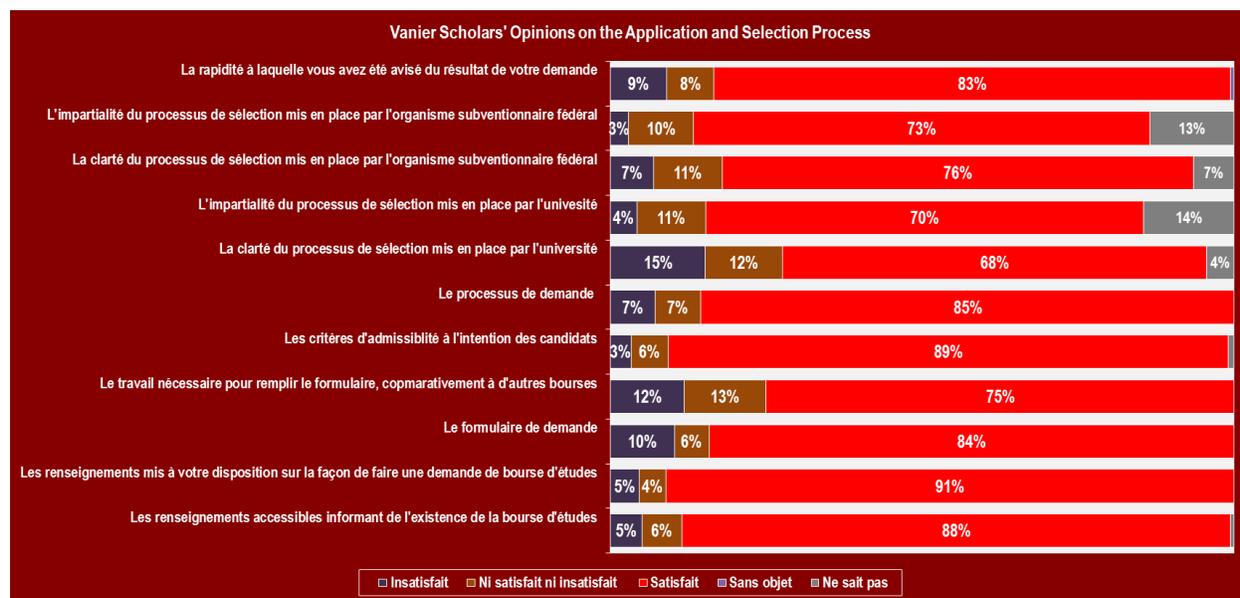
Effizienz et efficacité – Conception et exécution du Programme

Question d'évaluation

4. Le Programme de BESC Vanier est-il mis en oeuvre comme prévu?

Le degré de satisfaction associé aux processus de demande et de sélection reflète l'opinion des clients quant à l'efficacité de la prestation du Programme de BESC Vanier, tant par les universités que par les organismes subventionnaires fédéraux. Dans l'ensemble, les boursiers Vanier ont exprimé un haut degré de satisfaction et un faible degré d'insatisfaction à l'égard de plusieurs aspects du processus (figure 2.6). Les boursiers ont indiqué être particulièrement satisfaits des renseignements mis à leur disposition sur la façon de présenter une demande (91 %), des critères d'admissibilité (89 %) ainsi que des renseignements fournis sur le Programme (88 %). Les aspects ayant entraîné le plus d'insatisfaction, chez une minorité de répondants seulement, étaient la clarté du processus de sélection mis en place par l'université (15 %), le travail nécessaire pour remplir le formulaire (12 %) et le formulaire de demande lui-même (10 %).

Figure 2.6 – Satisfaction des boursiers Vanier à l'égard des processus de demande et de sélection



Source : Sondage auprès des boursiers Vanier (N=519)

En ce qui a trait à la conception du Programme, les boursiers Vanier ont exprimé un haut degré de satisfaction globale quant au montant, à la durée et à la réputation de la bourse Vanier. Plus précisément, **92 %** des répondants ont exprimé le plus haut degré de satisfaction par rapport au montant accordé (le degré de satisfaction était constant, peu importe le domaine d'études). Les résultats associés à la réputation de la bourse ont été moins élevés, **83 %** des boursiers ayant exprimé un haut degré de satisfaction (les boursiers du domaine des sciences sociales et des sciences humaines étaient légèrement moins satisfaits).

De plus, certains représentants d'universités ont indiqué que la période de financement de la bourse Vanier était insuffisante, étant donné que, dans certaines disciplines, rares sont les étudiants qui terminent leur doctorat après seulement trois ans. Comme l'a expliqué un représentant d'université, « il est très inhabituel qu'un étudiant au doctorat termine son programme en moins de quatre ans. C'est pourquoi certains établissements offrent des subventions échelonnées sur une telle période, ce qui jette un peu d'ombre sur la bourse Vanier. »

Bien que seul un faible pourcentage de boursiers Vanier aient indiqué être insatisfaits de la durée de la bourse, les autres répondants Vanier n'ont pas exprimé un degré de satisfaction aussi élevé que pour les autres aspects (en particulier les étudiants en sciences humaines). En effet, seulement **62 %** des répondants ont indiqué être très satisfaits de la durée. Ces résultats ne sont pas très surprenants, étant donné que le financement accordé par la bourse Vanier couvre une période de trois ans d'études. Or, de récentes statistiques ont révélé que les doctorants canadiens obtiennent généralement leur diplôme dans un intervalle d'un peu moins de 15 sessions – ou cinq ans, à raison de trois sessions par années – dans les domaines de la physique et du génie, à 18,25 sessions – ou un peu plus de six ans – dans le domaine des sciences humaines. Le délai moyen d'obtention du diplôme est de 15,4 sessions dans le domaine des sciences de la santé, et de près de 17 sessions dans le domaine des sciences humaines (Tamburri, 2013). Lorsqu'on leur a demandé des suggestions d'amélioration du

Programme Vanier, plusieurs boursiers ont suggéré d'étendre la période de financement de la bourse.

Jennifer Shaw (CRSH), boursière Vanier 2013 – Université Simon Fraser



Avec la permission de l'Université Simon Fraser

Si aucun répondant clé n'a indiqué que le montant de la bourse Vanier était insuffisant, certains ont avancé qu'il était en fait trop élevé (sans tenir compte de l'origine de l'étudiant), surtout en comparaison avec les montants accordés aux boursiers postdoctoraux avec qui ils travaillent. Les répondants ont indiqué qu'un nombre élevé de récipiendaires de BÉSC serait

préférable à une poignée de boursiers Vanier. Certains ont indiqué qu'une bourse d'un montant supérieur au financement annuel de 35 000 \$ offert par le Programme de BESC avait peu d'effets différentiels, et que ce montant aurait une plus grande répercussion s'il était utilisé pour financer un plus grand nombre de titulaires de BESC. Les répondants se sont dits inquiets que d'autres étudiants puissent se sentir moins méritants. L'idée d'associer la BESC à une « médaille d'argent » a été perçue comme nuisible à long terme. Les intervenants des organismes subventionnaires ont toutefois précisé que le montant accordé reflète leur ambition d'attirer les meilleurs doctorants et chercheurs internationaux au Canada.

Dans l'ensemble, les représentants d'universités se sont dits satisfaits de la conception du Programme de BESC Vanier et ont appuyé le fait que le Programme soit ouvert aux étudiants étrangers, étant donné qu'il s'agit du seul programme national de bourses d'études destiné à attirer cette catégorie d'étudiants. Comme l'a mentionné un représentant d'université, « les universités ne disposent pas de ressources suffisantes pour offrir du financement à leurs étudiants, et les étudiants étrangers représentent des coûts plus élevés que les étudiants canadiens. Nous comprenons maintenant que sans la bourse Vanier, nous ne pourrions attirer d'étudiants étrangers. »

Certains représentants d'universités voient d'un bon œil le fait que les étudiants puissent présenter une demande à la fois pour une bourse Vanier et pour d'autres bourses des trois organismes subventionnaires, alors que d'autres ont fait valoir qu'il s'agit d'un des défauts du Programme. Selon eux, si un étudiant est en lice pour obtenir une bourse Vanier (et qu'il la reçoit), mais qu'il a déjà présenté une demande pour obtenir, par exemple, une bourse d'études supérieures du Canada, cela signifie que l'université a « gaspillé » une demande de BESC pour cette personne.

Zhihui Yi (CRSNG), boursière Vanier 2013 – École Polytechnique de Montréal



Avec la permission du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Selon les boursiers Vanier, on retrouve parmi les forces du Programme le montant de la bourse (plusieurs ont d'ailleurs indiqué qu'ils ont pu se concentrer uniquement sur leurs travaux, augmenter leur productivité et poursuivre leurs recherches de manière novatrice, en s'éloignant des méthodes traditionnelles), le prestige de la bourse, le volet leadership ainsi que l'admissibilité des étudiants étrangers.

Les suggestions d'amélioration (de la plus citée à la moins citée) visaient les éléments suivants :

- Possibilités pour les boursiers de communiquer entre eux (p. ex. en ligne, conférences)
- Prolongation de la période de financement
- Trop peu d'activités de promotion (surtout à l'international)
- Formulaire de demande complexe et long à remplir
- Possibilité pour les boursiers de communiquer avec d'autres
- Mise de l'avant des boursiers et de leurs travaux
- Permission d'utiliser la bourse pour payer les dépenses liées aux travaux de recherche et aux déplacements
- Montant de la bourse trop élevé

Selon les directeurs de recherche des boursiers Vanier, les points forts du Programme sont les suivants : il offre un financement approprié aux doctorants, soutient l'excellence (ce qui est attribuable, selon plusieurs, à son volet leadership) et est très prestigieux. Le point à améliorer le plus soulevé touche le montant de la bourse, que les directeurs jugent trop élevé. Certains ont d'ailleurs précisé que le Canada gagnerait à offrir un plus grand nombre de bourses d'un montant moindre. Les directeurs ont souligné que les bourses et les salaires au niveau postdoctoral sont inférieurs au montant de la bourse Vanier, et que cela pouvait décevoir les boursiers et même les dissuader de chercher un stage postdoctoral. Ils ont également fait valoir que l'ampleur du montant accordé favorise un système de classes chez les étudiants d'un laboratoire, puisqu'un boursier Vanier gagne environ le double de ses collègues, qui effectuent

Mohamed Soliman (IRSC), boursier Vanier 2013 – Université de Toronto



Avec la permission de l'Institut de recherche Lunenfeld-Tenenbaum, Université de Toronto

pourtant le même travail que lui. Beaucoup ont affirmé que le processus de sélection était somme toute arbitraire, étant donné que très peu de différences existent entre les étudiants à cette étape de leur parcours. D'autres ont mentionné que le montant élevé de la bourse pouvait se traduire par des conflits et de la négativité au sein d'un laboratoire et nuire à la productivité. Finalement, les directeurs de recherche ont fait valoir que les dépenses liées à la recherche et aux déplacements devraient être admissibles dans le cadre de la bourse d'études Vanier.

Les boursiers Vanier ont indiqué que leur bourse a eu le plus grand impact positif sur leur situation financière actuelle (pour ceux qui étaient toujours aux études; **78 %**), la nécessité de gagner un revenu durant les études (**68 %**) et le temps qu'ils ont pu consacrer à leurs études (**66 %**). Parmi les boursiers, **77 %** ont indiqué que leur bourse a eu un impact global positif sur leur rythme de progression dans le cadre de leur doctorat.

Système d'attribution du nombre de mises en candidature de BESC Vanier

Pour le premier cycle d'attribution des candidatures (2010-2012), **52** universités canadiennes se sont vu attribuer au moins une candidature. À la fin de ce cycle, seulement **21 %** des établissements avaient rempli leur contingent. Des 79 % restants, **8 %** n'avaient pas présenté une seule candidature. Les universités du G-13 ont reçu la majeure partie des attributions (**71 %**) et en ont utilisé **88 %** pour présenter des candidatures (comparativement aux universités hors G-13, qui ont utilisé **77 %** des attributions).

En ce qui a trait à la gestion des attributions par les établissements au cours du cycle, les représentants interrogés ont indiqué que l'attribution d'un nombre de candidatures annuel représente un moyen de planifier le cycle de financement, même si les attributions déterminées ne sont pas respectées à la lettre. Dans certains cas, les universités ont soumis un plus grand nombre de candidatures durant la dernière année du cycle, même en sachant que les candidats ne remplissaient peut-être pas tous les critères, dans le but de remplir leur contingent. Un examen des données administratives du Programme de BESC Vanier a permis de confirmer qu'un plus grand nombre de candidatures a été présenté durant la dernière année du cycle (figure 2.2).

En général, les répondants clés appuyaient le système d'attribution universitaire, car celui-ci pousse les universités à mettre les bouchées doubles pour développer leur capacité de recherche afin d'obtenir du financement des trois organismes. En ce sens, le système actuel était considéré comme stimulant. Certains ont toutefois soulevé qu'il est plus difficile pour les petits établissements de performer dans ce système d'attribution en raison de leurs ressources moindres et de leurs contingents limités.

Certains représentants d'universités ont indiqué que les attributions triennales permettaient une liberté aux universités quant aux mises en candidature, tout en soulignant le caractère unique et le prestige de la bourse d'études. D'autres ont néanmoins fait valoir que certaines universités opteraient plutôt pour des attributions annuelles afin de réduire le risque de devoir laisser passer un candidat au profil remarquable au début du cycle de financement.

En ce qui a trait à la répartition des ressources, il a été mentionné que le système d'attribution actuel était biaisé et servait à maintenir le statu quo. Il y a peu de place pour le changement, puisque les indicateurs utilisés pour établir les attributions sont déterminés au sein des trois organismes subventionnaires. Comme l'a indiqué un des répondants, « les riches s'enrichissent; cela ne favorise pas la croissance et ne permet pas d'améliorer le panorama de la formation en recherche au Canada. » D'un autre côté, les indicateurs actuels ont été jugés fiables, étant donné que les données ont été recueillies par les organismes subventionnaires eux-mêmes.

Certains répondants ont suggéré que, pour améliorer le système d'attribution, les bourses de 20 000 \$ attribuées aux doctorants par les organismes subventionnaires fédéraux devraient être prises en considération, quoiqu'il soit possible que cette suggestion ait été faite en partie dans les cas où l'université s'en trouverait avantagée. Il a également été suggéré de tenir compte du

taux de réussite de chaque université au concours de bourses de doctorat d'organismes subventionnaires, de même que du nombre de doctorants inscrits ou du temps nécessaire à l'obtention d'un doctorat.

Certains répondants n'étaient pas d'accord avec la possibilité de réserver certaines attributions aux étudiants étrangers et ont fait valoir que la bourse Vanier devrait récompenser l'excellence et non le pays d'origine. Plusieurs ont mentionné que l'évaluation du leadership était plus difficile dans le cas des étudiants étrangers en raison des différences d'ordre culturel et des occasions possiblement moins nombreuses (voir ci-dessous). Certaines universités, en particulier celles qui n'attirent pas beaucoup d'étudiants étrangers, se sont prononcées contre les contingents réservés aux étudiants étrangers, car elles craignent de ne pas être en mesure de les remplir. L'argument de la rareté du financement pour les étudiants a également été avancé pour s'opposer à ces contingents.

Les représentants d'universités en faveur de la mise en place de contingents accordés aux étudiants étrangers ont fait valoir que l'économie du savoir ne connaît pas de frontières. En outre, quelques universités ontariennes ont expliqué que le financement de leur gouvernement provincial ne pouvait être appliqué aux étudiants étrangers, et que d'accorder une partie du financement du Programme de BESC Vanier à ces étudiants représenterait une bonne solution dans cette situation.

La majorité des répondants ont indiqué être en faveur de la répartition égale des candidats entre les organismes subventionnaires. Bien sûr, certains s'opposeraient à l'idée de favoriser un organisme par rapport aux autres. Les répondants ont aussi avancé qu'un partage inégal désavantagerait les travaux de recherche multidisciplinaires. À cet égard, il a été suggéré qu'une partie des bourses soient attribuées hors des enveloppes des organismes subventionnaires

Annnonce des bourses Vanier 2014 à l'Université de Toronto – Toronto (Ontario)



Avec la permission de l'Université de Toronto

et destinées aux boursiers menant des recherches multidisciplinaires. Cela dit, des représentants d'universités ont indiqué qu'il serait logique d'accorder un plus grand nombre de bourses au CRSNG et aux IRSC, puisque ceux-ci disposent de plus de financement que le CRSH. Les répondants ont également exprimé le besoin de prendre en considération la demande plus élevée pour le financement du CRSH.



Processus de sélection des candidatures à une BESC Vanier

Il est fréquent de demander l'aide des membres du corps professoral, des directeurs de recherche potentiels et des coordonnateurs de programmes d'études supérieures pour repérer, parmi les étudiants présentant des demandes de bourses d'études, ceux qui ont le calibre nécessaire pour obtenir une bourse Vanier, étant donné qu'ils les côtoient plus régulièrement. Dans certaines universités, les candidats potentiels ont la possibilité de se présenter eux-mêmes, et doivent alors soumettre des documents supplémentaires. Les défis que pose la sélection des candidats potentiels soulevés par les représentants d'universités incluent l'incapacité de repérer des étudiants d'un calibre assez élevé, le refus des étudiants de présenter une demande en raison de la charge de travail supplémentaire associée à une BESC (et les faibles chances de s'en voir octroyer une), ainsi que l'inadmissibilité de certains candidats sélectionnés ayant déjà reçu une BESC durant leur première année d'études doctorales.

Les universités suivent toutes leur propre processus de sélection des candidats au Programme Vanier, et de nombreuses mesures sont prises afin de les appuyer une fois qu'ils ont été sélectionnés. Les demandes soumises aux universités par des candidats canadiens et internationaux sont examinées par un comité décisionnel interne habituellement composé de membres du corps professoral (il s'agit parfois du même comité qui évalue les autres bourses des trois organismes). L'évaluation porte sur les critères de sélection du Programme Vanier, où l'accent est mis sur le leadership. Des répondants ont expliqué que, s'ils évaluent deux candidats ayant d'excellents dossiers scolaires, ce sont leurs compétences en leadership qui permettent de trancher.

Toutefois, certains représentants d'universités ont indiqué que les comités internes avaient de la difficulté à évaluer les compétences en leadership, étant donné qu'il est rare qu'ils aient à se pencher sur ce critère (contrairement à l'excellence scolaire, par exemple, qui est plus usuel). De plus, ce critère est considéré comme assez subjectif. Il a été suggéré de fournir une définition et une conceptualisation plus détaillées de cette notion (de même que davantage de renseignements sur les critères de sélection du Programme de BESC Vanier). Certains ont avancé que, pour y arriver, les comités de sélection des organismes subventionnaires fédéraux devraient fournir de la rétroaction aux universités quant à leurs mises en candidature. Ils ont aussi mentionné que le Programme Vanier donne une impression de secret.

Annnonce des bourses Vanier 2013 à l'Université Laval – Québec (Québec)



Avec la permission du Secrétariat Vanier-Banting

Les représentants d'universités ont indiqué qu'il était difficile pour les universités d'évaluer les compétences en leadership des candidats étrangers, car elles ne veulent pas présumer que le gouvernement et le milieu culturel de ces étudiants ne leur offrent pas autant d'occasions que le Canada de mettre en valeur leur leadership. Certains ont suggéré que ce facteur pourrait restreindre l'accès des étudiantes étrangères au Programme de BESC Vanier. Les représentants d'universités ont avoué éprouver des difficultés à évaluer les compétences en leadership, en particulier celles des étudiants étrangers, et ont suggéré d'adapter ce critère pour mieux convenir à ces derniers.

Prestation du programme au niveau des organismes subventionnaires

Les représentants d'universités ont émis des préoccupations quant aux délais du processus de demande. D'abord, la date limite est trop rapprochée du début de la session d'automne, qui correspond à une période très occupée pour les membres du corps professoral et pour le personnel administratif, et qui laisse très peu de temps aux étudiants pour préparer leur demande et aux comités de sélection universitaires pour les examiner et les évaluer. Ensuite, le délai entre la période de présentation des demandes et la prise de décision par les organismes décourage les universités de présenter des doctorants de première année, lesquels devraient présenter une demande près d'un an avant le début de leur doctorat. Ceci est particulièrement difficile pour une université qui souhaite attirer de nouveaux étudiants ou des candidats étrangers.

Les membres passés et actuels des comités de sélection des organismes subventionnaires ont également souligné le fait que les dates limites du Programme de BESC Vanier ne jouent pas en faveur des candidats étrangers en raison des dates limites internes d'admission aux programmes d'études supérieures des établissements. De plus, certains ont formulé des préoccupations quant aux dates limites actuelles de présentation des demandes et de prise de décision. En effet, celles-ci peuvent réduire le bassin de candidats potentiels pour la bourse Vanier, car certains d'entre eux accepteront d'autres bourses entre-temps. Le principal problème relevé par les universités en ce qui concerne la prestation du Programme concerne le niveau d'incertitude et les risques qu'elles doivent gérer lorsqu'elles sélectionnent de nouveaux étudiants. Quelques universités ont également mentionné que l'annonce tardive des candidatures retenues pouvait causer des problèmes aux étudiants étrangers, puisqu'ils ne disposent alors pas du temps nécessaire pour prendre des dispositions en matière de déplacements et de visa.

Les membres des comités de sélection des BESC Vanier ayant pris part à un groupe d'experts ont suggéré d'adopter une méthode de présentation directe des demandes pour les étudiants internationaux qui présentent parfois des demandes dans d'autres pays et qui ne viendraient peut-être pas au Canada sans l'obtention d'une bourse Vanier. Les membres des comités de sélection ont convenu que des changements importants au Programme devraient être envisagés afin d'y inclure un volet de présentation directe des demandes, ce qui permettrait d'attirer un plus grand nombre d'étudiants étrangers de calibre toujours plus élevé. De plus, il a également été proposé de réserver une partie du financement et des contingents à la présentation directe des demandes des candidats internationaux.

En ce qui concerne les difficultés rencontrées par les organismes subventionnaires fédéraux au cours du processus de sélection, les évaluateurs ont convenu que le critère du leadership était le plus difficile à évaluer, qu'il semait souvent la controverse et qu'il était à l'origine des divergences les plus importantes lors de l'évaluation des demandes par le groupe d'experts. Ces derniers se sont entendus pour dire que l'évaluation de l'excellence universitaire des candidats et de leur potentiel de recherche était assez simple, mais que l'évaluation du leadership menait souvent à de longues discussions durant les rencontres des comités de sélection. Les experts ont souligné que le leadership est une caractéristique essentielle au Programme de BESC Vanier et qu'il sert souvent à départager les candidats durant le processus de sélection, comme l'ont mentionné les représentants d'universités à propos de leur propre processus. Il a été signalé que les comités de sélection des BESC Vanier interprètent différemment la notion de leadership; le groupe d'experts a toutefois convenu que l'évaluation devrait toujours viser la qualité (c'est-à-dire « de calibre mondial ») comme dans le cas des autres critères de sélection. Finalement, les membres ont convenu que le volet leadership était l'un des éléments essentiels du Programme de BESC Vanier.

Annnonce des premières bourses Vanier, 2009 – Ottawa (Ontario)



Avec la permission du Secrétariat Vanier-Banting

Toutefois, si les membres du groupe d'experts ont convenu de l'importance des compétences en leadership, qui permettent de distinguer la bourse Vanier des autres bourses doctorales offertes par le CRSNG, les IRSC et le CRSH, ils ont aussi fait valoir que l'excellence universitaire et le potentiel de recherche étaient également des préalables à l'obtention d'une bourse d'études Vanier. À ce propos, les membres du groupe d'experts ont souligné que les

trois critères, soit l'excellence universitaire, le potentiel de recherche et le leadership, devraient se voir accorder une importance égale et qu'ils devraient se fonder sur l'excellence et le calibre mondial des candidats. De plus, les experts ont recommandé d'écarter du processus de sélection tout candidat ayant obtenu une note égale ou inférieure à trois pour l'un des critères, à condition que les deux évaluateurs soient d'accord.

Le groupe d'experts a formulé plusieurs suggestions afin d'améliorer l'évaluation du leadership. Les experts ont noté que dans le cas de la bourse Rhodes, l'évaluation de ce critère se fonde sur les initiatives prises par les étudiants qui dépassent celles auxquelles on s'attend habituellement. Ces initiatives peuvent par exemple viser à rendre le monde meilleur ou chercher à concrétiser une vision qui n'est pas directement reliée au domaine d'études du candidat (le volet leadership est séparé du volet scolaire). Il pourrait s'agir, par exemple, d'un étudiant doué en musique qui décide de former un orchestre. Les experts ont suggéré que les



candidats à la bourse Vanier indiquent clairement leurs plus grands accomplissements parmi les exemples de leadership fournis dans leur demande, et qu'ils les accompagnent d'une justification.

Les membres du groupe d'experts ont tous convenu qu'il faudrait que les trois organismes précisent leur définition de leadership, et qu'il serait très utile qu'ils fournissent quelques bons exemples du leadership attendu afin qu'il soit plus facile de différencier les meneurs des participants.

Dans l'ensemble, la plupart des représentants d'universités se sont dits satisfaits de leurs interactions avec les organismes subventionnaires et de l'harmonisation du Programme, qui permet d'alléger leur fardeau administratif, et ont exprimé des commentaires positifs sur le site Web commun des BESC Vanier. Comme ils n'avaient pas tous interagi avec le Secrétariat Vanier-Banting, ils avaient moins de rétroaction à fournir à ce sujet. Les représentants des organismes subventionnaires ont indiqué que le Secrétariat Vanier-Banting était extrêmement important pour optimiser la prestation du Programme et ont exprimé des commentaires positifs à son égard, puisqu'il permet aux trois organismes de partager une vision commune et de collaborer de manière efficace. Ils ont toutefois mis en garde contre le risque de perdre de la flexibilité pour l'adaptation du Programme à chaque organisme, mais ont convenu qu'il était limité et qu'il pouvait être géré.

Les représentants des universités et des organismes subventionnaires ont tous reconnu la valeur associée à la gestion centrale du concours de financement. C'est cette centralité qui confère au Programme Vanier un prestige qu'il lui serait impossible d'obtenir si les universités géraient le Programme indépendamment. Le personnel des organismes subventionnaires a reconnu que le Programme en était encore à ses débuts et que des améliorations devraient être apportées.

Autres mécanismes de prestation

Les représentants des universités n'ont que rarement suggéré de remplacer les mécanismes de prestation ou de les rendre plus efficaces (à l'exception des suggestions déjà mentionnées dans les autres sections du présent rapport). En matière d'améliorations, on a suggéré d'offrir une bourse d'études d'un an en plus de la bourse Vanier actuelle, afin de favoriser la mobilité internationale. Les représentants ont fait valoir que cet appui aux étudiants étrangers souhaitant effectuer une partie de leurs études doctorales au Canada serait profitable.

En ce qui concerne la possibilité d'utiliser la bourse Vanier comme outil de recrutement, il a été suggéré de repenser le système d'attribution des candidatures afin que les universités se voient attribuer un nombre de bourses « garanties » par chacun des organismes. Cela permettrait de réduire l'incertitude associée à cette bourse, et donc d'augmenter son efficacité en tant qu'outil de recrutement, particulièrement auprès des étudiants étrangers. Selon les représentants d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, la bourse Vanier devrait porter un nom plus évocateur et même être renommée afin de mettre son origine canadienne de l'avant.

Les membres des comités de sélection ont suggéré de nombreuses mesures à prendre pour améliorer la prestation du Programme (en plus de celles mentionnées dans les sections précédentes du présent rapport). Premièrement, les membres étaient d'accord pour dire que les boursiers Vanier et leurs directeurs de recherche devraient avoir à fournir certains rapports (d'étape ou finaux). Ceux-ci permettraient de recueillir des renseignements sur les progrès accomplis durant la période d'octroi de la bourse et à la fin de celle-ci (à noter qu'un sondage de fin de bourse à l'intention des boursiers Vanier était en cours d'élaboration au moment de l'évaluation). Les membres ont également suggéré qu'il faudrait convaincre les universités de soumettre des lettres personnalisées pour chaque candidat afin de fournir des commentaires sur celui-ci et sur la qualité des installations et du directeur de recherche proposé. Ils ont insisté sur la pertinence d'avoir accès à de telles lettres dans le cadre du processus de sélection. Selon eux, ce changement serait avantageux pour les candidats, étant donné que le directeur de recherche et l'établissement bénéficient eux aussi directement du financement des BESC Vanier. Les membres ont également proposé que le Secrétariat Vanier-Banting simplifie ses consignes entourant les lettres de mise en candidature rédigées par les universités et qu'il fournisse des modèles de lettres d'excellente qualité aux établissements. Dans le but de réduire la charge de travail des membres des comités de sélection pour l'évaluation du potentiel de recherche des candidats, il a été suggéré d'exiger que les candidats fournissent le facteur d'impact des revues scientifiques ayant publié leurs articles et qu'ils joignent un échantillon de leurs articles à leur formulaire de demande.

Le problème de l'interprétation de la moyenne pondérée cumulative (MPC), utilisée pour évaluer l'excellence scolaire des candidats à la bourse Vanier, a également été soulevé par les membres des comités. Ces derniers ont signalé que certains candidats qui ont une MPC faible, mais qui possèdent plusieurs bourses et distinctions se voient attribuer, en fin de compte, une note moyenne pour ce critère. Les membres ont souligné que les critères d'évaluation utilisés par les comités de sélection diffèrent des critères fournis aux universités. Ainsi, lorsqu'ils évaluent la MPC, les comités de sélection ont pour consigne de prendre en considération le dossier scolaire d'un candidat dans son ensemble, alors que les universités ne tiennent compte que des deux dernières années d'études du premier cycle. Les experts ont convenu qu'il serait utile de fournir les mêmes instructions aux universités et aux comités de sélection.

Réseau des anciens boursiers Vanier

Selon une stratégie d'évaluation de la performance élaborée pour le Programme de BESC Vanier en 2010, un réseau des anciens

Annnonce des bourses Vanier 2012 à l'Université Queen's – Kingston (Ontario)



Avec la permission du Secrétariat Vanier-Banting

boursiers Vanier devait être mis en place durant le deuxième volet du Programme afin de permettre aux boursiers de demeurer en contact et d'avoir accès à des possibilités de collaboration en recherche avec des partenaires canadiens et internationaux pendant leur doctorat. Au moment de l'évaluation, cette mesure n'avait pas encore été mise en œuvre.

Afin d'orienter la prise de décisions relatives à ce réseau, les boursiers ont été sondés pour évaluer leurs préférences en matière de communication avec les autres boursiers et le Secrétariat. Les résultats ont permis de constater que les boursiers Vanier démontraient un intérêt de modéré à élevé pour la communication par courriel (**57 %**), par l'intermédiaire d'un groupe LinkedIn (**50 %**) et par Facebook (**46 %**). Environ **1 boursier sur 4** y est allé d'une suggestion personnelle; la majorité des boursiers ont indiqué qu'ils aimeraient rencontrer d'autres boursiers en personne lors de rencontres annuelles ou de conférences. En ce qui concerne les moyens par lesquels les boursiers préfèrent être tenus au courant des nouvelles et des activités relatives aux BESC Vanier, l'envoi de courriels périodiques par le personnel du Programme arrivait au premier rang (**74 %**), suivi de l'envoi d'un bulletin électronique (**71 %**).

Question d'évaluation

5. Les organismes subventionnaires fédéraux exécutent-ils le Programme de BESC Vanier de façon économique?

Les résultats montrent que les organismes subventionnaires fédéraux ont exécuté le Programme de BESC Vanier de façon économique. Les données indiquent que la proportion des dépenses totales correspondant aux frais d'administration du Programme a diminué avec le temps – tant pour le Programme dans son ensemble que pour les organismes subventionnaires fédéraux (tableaux 2.13 et 2.15). De plus, les coûts du Programme ont été inférieurs aux dépenses totales des organismes subventionnaires fédéraux pour les périodes de 2009-2010 à 2012-2013 (tableau 2.14). Il est à noter que les montants figurant dans les tableaux ci-dessous font référence aux coûts directs du Programme défrayés par les organismes subventionnaires fédéraux (plus précisément les branches responsables du Programme). Les coûts incluent également les contributions de TPSGC pour l'espace loué (inclus dans la catégorie des frais de « logement ») de même que les dépenses liées à la stratégie d'image de marque payées par la division des communications du CRSH. Les coûts associés à la gestion des comités de sélection des organismes subventionnaires fédéraux sont inclus dans la catégorie des frais de fonctionnement et d'entretien dans le tableau 2.13. La majorité des données concernant les heures de travail et les salaires du personnel ont été établies en fonction d'estimations fournies par la gestion ou le personnel du Programme.

Il importe de noter que plusieurs aspects associés à la mise en œuvre du Programme ont eu une incidence sur les frais d'administration. Tout d'abord, le Secrétariat Vanier-Banting a été créé en octobre 2012 pour assurer la supervision administrative des deux programmes au sein des organismes subventionnaires fédéraux. Avant la création du Secrétariat, les programmes Vanier et Banting étaient administrés par des employés des IRSC, du CRSH et du CRSNG, soit au total plus d'une vingtaine d'employés à temps partiel et à temps plein. À titre comparatif, le Secrétariat, situé aux IRSC, est composé au total de neuf employés (cinq employés des IRSC,

deux du CRSNG et deux du CRSH). De plus, à l'automne 2012, le comité directeur Vanier-Banting a pris la décision de dissoudre le conseil de sélection du Programme Vanier⁸. Cette décision a été prise dans le but de favoriser l'harmonisation du Programme et d'en accroître l'efficacité. Finalement, l'absence du réseau des anciens boursiers Vanier, bien qu'il ait été prévu, a eu une incidence sur les coûts associés aux activités de communication du Programme.

Tableau 2.13 – Dépenses du Programme de BESC Vanier de 2009-2010 à 2013-2014

	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Dépenses du Programme de BESC Vanier					
Frais d'administration totaux des BESC Vanier	758 476 \$	878 635 \$	808 746 \$	554 658 \$	564 171 \$
Frais d'administration du Programme Vanier – IRSC	282 259 \$	365 933 \$	226 168 \$	240 231 \$	230 348 \$
Frais d'administration du Programme Vanier – CRSNG	169 494 \$	216 886 \$	250 297 \$	165 462 \$	176 916 \$
Frais d'administration du Programme Vanier – CRSH	306 723 \$	295 816 \$	332 281 \$	148 965 \$	156 906 \$
Dépenses totales – BESC Vanier	7 970 833 \$	16 525 003 \$	23 988 078 \$	24 802 824 \$	24 807 499 \$
Dépenses pour les BESC Vanier – IRSC	2 670 833 \$	5 500 000 \$	7 722 401 \$	8 286 264 \$	8 245 833 \$
Dépenses pour les BESC Vanier – CRSNG	2 700 000 \$	5 533 336 \$	8 047 076 \$	8 225 092 \$	8 275 000 \$
Dépenses pour les BESC Vanier – CRSH	2 600 000 \$	5 491 667 \$	8 218 601 \$	8 291 468 \$	8 286 666 \$
Dépenses totales pour le Programme de BESC Vanier	8 729 309 \$	17 403 638 \$	24 796 824 \$	25 357 482 \$	25 371 670 \$
Dépenses totales pour le Programme de BESC Vanier – IRSC	2 953 092 \$	5 865 933 \$	7 948 568 \$	8 526 495 \$	8 476 182 \$
Dépenses totales pour le Programme de BESC Vanier – CRSNG	2 869 494 \$	5 750 222 \$	8 297 373 \$	8 390 554 \$	8 451 916 \$
Dépenses totales pour le Programme de BESC Vanier – CRSH	2 906 723 \$	5 787 483 \$	8 550 882 \$	8 440 433 \$	8 443 572 \$
Proportion (en %) des frais d'administration du Programme de BESC Vanier par rapport aux dépenses totales	8,7 %	5,0 %	3,3 %	2,2 %	2,2 %
Proportion (en %) des frais d'administration du Programme de BESC Vanier par rapport aux dépenses totales – IRSC	9,6 %	6,2 %	2,8 %	2,8 %	2,7 %
Proportion (en %) des frais d'administration du Programme de BESC Vanier par rapport aux dépenses totales – CRSNG	5,9 %	3,8 %	3,0 %	2,0 %	2,1 %
Proportion (en %) des frais d'administration du Programme de BESC Vanier par rapport aux dépenses totales – CRSH	10,6 %	5,1 %	3,9 %	1,8 %	1,9 %

Source : Données administratives des organismes subventionnaires fédéraux

⁸ Le rôle du conseil de sélection, qui consistait à surveiller les processus, les politiques et les résultats afin de garantir l'atteinte des objectifs du Programme, a été relégué à des organismes de gestion existants. Le conseil était composé d'un éminent Canadien comme président, d'un membre du corps diplomatique, des présidents des comités de chaque organisme et de chercheurs de renommée internationale, ainsi que du sous-ministre d'Industrie Canada agissant à titre d'observateur.

**Tableau 2.14 – Coût de fonctionnement et dépenses du Programme Vanier et des organismes subventionnaires fédéraux de 2009-2010 à 2012-2013**

	2009-2010 à 2012-2013		
	Coût de fonctionnement	Total des charges	Coût de fonctionnement / Total des charges
IRSC	252 000 000 \$	4 058 400 000 \$	6,2 %
CRSNG	222 554 000 \$	4 306 478 000 \$	5,2 %
CRSH	121 591 000 \$	2 773 616 000 \$	4,4 %
Total des BESC Vanier	3 000 515 \$	76 287 253 \$	3,9 %

Source : Données financières des organismes subventionnaires fédéraux**Tableau 2.15 – Dépenses liées au Programme de BESC Vanier des organismes subventionnaires fédéraux de 2009-2010 à 2013-2014**

	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Dépenses liées au Programme de BESC Vanier – IRSC					
Frais administratifs totaux	282 259 \$	365 933 \$	226 168 \$	240 231 \$	230 348 \$
Salaires directs	188 478 \$	237 101 \$	150 864 \$	162 296 \$	154 010 \$
Coûts directs de fonctionnement et d'entretien	31 584 \$	50 589 \$	25 519 \$	24 378 \$	25 514 \$
Régime d'avantages sociaux des employés (20 %)	37 696 \$	47 420 \$	30 173 \$	32 459 \$	30 802 \$
Logement (13 %)	24 502 \$	30 823 \$	19 612 \$	21 098 \$	20 021 \$
Dépenses totales en bourses	2 670 833 \$	5 500 000 \$	7 722 401 \$	8 286 264 \$	8 245 833 \$
Dépenses totales	2 953 092 \$	5 865 933 \$	7 948 568 \$	8 526 495 \$	8 476 182 \$
Proportion (en %) des frais d'administration par rapport aux dépenses totales	9,6 %	6,2 %	2,8 %	2,8 %	2,7 %
Dépenses liées au Programme de BESC Vanier – CRSNG					
Frais administratifs totaux	169 494 \$	216 886 \$	250 297 \$	165 462 \$	176 916 \$
Salaires directs	126 270 \$	148 073 \$	168 752 \$	105 421 \$	109 661 \$
Coûts directs de fonctionnement et d'entretien	1 555 \$	19 949 \$	25 857 \$	25 252 \$	31 067 \$
Régime d'avantages sociaux des employés (20 %)	25 254 \$	29 615 \$	33 750 \$	21 084 \$	21 932 \$
Logement (13 %)	16 415 \$	19 249 \$	21 938 \$	13 705 \$	14 256 \$
Dépenses totales en bourses	2 700 000 \$	5 533 336 \$	8 047 076 \$	8 225 092 \$	8 275 000 \$
Dépenses totales	2 869 494 \$	5 750 222 \$	8 297 373 \$	8 390 554 \$	8 451 916 \$
Proportion (en %) des frais d'administration par rapport aux dépenses totales	5,9 %	3,8 %	3,0 %	2,0 %	2,1 %
Dépenses liées au Programme de BESC Vanier – CRSH					
Frais administratifs totaux	306 723 \$	295 816 \$	332 281 \$	148 965 \$	156 906 \$
Salaires directs	85 500 \$	101 594 \$	219 806 \$	111 493 \$	115 328 \$
Coûts directs de fonctionnement et d'entretien	193 008 \$	160 696 \$	39 939 \$	679 \$	3 520 \$
Régime d'avantages sociaux des employés (20 %)	17 100 \$	20 319 \$	43 961 \$	22 299 \$	23 066 \$
Logement (13 %)	11 115 \$	13 207 \$	28 575 \$	14 494 \$	14 993 \$
Dépenses totales en bourses	2 600 000 \$	5 491 667 \$	8 218 601 \$	8 291 468 \$	8 286 666 \$
Dépenses totales	2 906 723 \$	5 787 483 \$	8 550 882 \$	8 440 433 \$	8 443 572 \$
Proportion (en %) des frais d'administration par rapport aux dépenses totales	10,6 %	5,1 %	3,9 %	1,8 %	1,9 %

Source : Données administratives et financières des organismes subventionnaires fédéraux

Conclusions

Les résultats de l'évaluation indiquent que le Programme appuie des doctorants de calibre mondial, dont une majorité de Canadiens, la plupart des boursiers Vanier exerçant un leadership exceptionnel dans le domaine de la recherche. Les BESC Vanier ont eu le plus grand impact positif sur la situation financière des étudiants, la nécessité de gagner un revenu durant les études et le temps qu'ils peuvent consacrer à leurs études doctorales.

L'évaluation a révélé que les BESC Vanier sont considérées comme étant prestigieuses au Canada et que la présence de boursiers Vanier rehausse la réputation de la faculté, du programme ou du département, mais qu'elle a peu ou pas d'impact sur la réputation de l'établissement. La majorité des boursiers Vanier sont satisfaits des possibilités de formation et de développement des compétences qui leur ont été offertes, et la plupart indiquent que leur formation leur a été utile pour préparer leur carrière. La majorité des boursiers Vanier qui ont terminé leurs études travaillent dans le secteur universitaire et vivent au Canada.

Les résultats sur les préférences des boursiers en matière de moyens de communication pourraient servir à guider la création d'un réseau des anciens boursiers Vanier, un résultat attendu du Programme qui n'a pas encore été réalisé.

L'évaluation a mis en évidence les principaux obstacles entravant la capacité du Programme d'attirer et de recruter des étudiants étrangers : l'impossibilité pour les établissements de garantir l'obtention d'une bourse, la forte compétitivité du Programme en raison du nombre relativement faible de bourses accordées ainsi que la réticence des directeurs de recherche au doctorat à présenter des étudiants avec lesquels ils n'ont pas encore travaillé et qui ne sont pas encore inscrits à l'établissement par lequel ils demandent le soutien du Programme.

Dans l'ensemble, les répondants avaient une opinion positive de la conception et de la prestation du Programme, la majorité des boursiers se disant satisfaits du montant et de la durée de leur bourse. L'évaluation a toutefois révélé que les attributions triennales entretiennent chez les établissements une réticence à présenter de nouveaux étudiants (notamment des candidats étrangers), limitant du coup la capacité du Programme à attirer des étudiants d'autres pays et nuisant à la qualité des candidatures présentées. De nombreuses universités ont donc suggéré que le Programme passe à un système d'attributions annuelles.

Puisque l'objectif du Programme de BESC Vanier est d'offrir des bourses d'études concurrentielles sur la scène internationale pour attirer des doctorants de calibre mondial au Canada (une caractéristique importante du Programme qui le distingue d'autres programmes fédéraux de bourses d'études), et étant donné la réticence des établissements à présenter des candidats étrangers, il serait important qu'une partie des attributions soit réservée aux étudiants étrangers résidant à l'extérieur du pays afin de faciliter la présentation de leur candidature et de permettre au Programme d'atteindre ses objectifs en matière de recrutement. De plus, nombreux sont ceux qui ont mentionné que les longs délais associés au concours nuisaient au recrutement de nouveaux étudiants (y compris d'étudiants étrangers) dans les établissements canadiens, et que ceux-ci devraient être revus.

Les répondants ont fait valoir que l'interprétation et l'évaluation des compétences en leadership représentaient des points à améliorer, et vu les résultats du programme attendus à long terme, c'est-à-dire que les boursiers Vanier deviennent des leaders au Canada comme ailleurs, il est impératif d'élaborer et de clarifier davantage la définition et la méthode d'évaluation du leadership, compte tenu de son importance dans le processus de sélection des étudiants par les universités et les organismes subventionnaires fédéraux.

Si le montant des bourses répond aux besoins financiers liés aux études de presque tous les titulaires, il reste à définir les résultats différentiels associés à la valeur ajoutée des bourses Vanier par rapport aux autres bourses d'études doctorales, étant donné qu'aucune donnée de comparaison n'était encore disponible au moment de l'évaluation. Il sera donc nécessaire d'entreprendre une nouvelle analyse à partir des données de comparaison obtenues après l'évaluation d'autres programmes de bourses d'études doctorales afin de définir les résultats associés directement à la valeur ajoutée des bourses Vanier.

Recommandations

- 1) Dans le but d'aider le Programme de BESC Vanier à mieux réaliser son objectif d'attirer et de recruter des doctorants de renommée internationale dans les universités canadiennes, il faudrait envisager d'apporter les changements suivants aux processus d'attribution et de présentation des demandes :
 - a) Les attributions triennales devraient être remplacées par des attributions annuelles dans le cadre desquelles le report de candidatures inutilisées serait assujéti à certaines restrictions.
 - b) Une partie des attributions devrait être destinée à des étudiants étrangers qui ne sont pas déjà inscrits à l'établissement par l'entremise duquel ils demandent le soutien du Programme; la proportion exacte devrait être déterminée au moins en partie d'après la proportion d'étudiants étrangers dans l'établissement. Le Programme de BESC Vanier devrait surveiller l'atteinte des cibles de candidats étudiants étrangers par établissement et au total après chaque concours et se servir de ces renseignements pour calculer les cibles et les attributions pour le concours suivant.
 - c) Les dates limites de présentation des demandes dans le cadre du Programme de BESC Vanier devraient être revues à la lumière des résultats de l'évaluation.
- 2) Dans le but d'améliorer l'évaluation des compétences en leadership dans le cadre des processus de sélection de l'université et des organismes subventionnaires fédéraux et de favoriser une interprétation uniforme de ce critère, la direction du Programme de BESC Vanier devrait élaborer une définition plus claire du leadership et de la façon de l'évaluer – surtout dans le cas des étudiants étrangers. Les améliorations suggérées dans le cadre de l'évaluation devraient être prises en considération, et toute modification devrait être transmise aux universités et aux membres du comité de sélection des organismes subventionnaires.

- 3) Dans le but d'orienter la mise en œuvre d'un réseau des anciens boursiers Vanier, il faudrait tenir compte des données d'évaluation sur les préférences des boursiers en ce qui a trait aux moyens de communiquer avec d'autres boursiers ou avec le personnel du Programme, de sorte que les diplômés demeurent en contact avec le Programme et avec d'autres boursiers après leurs études.
- 4) Les résultats de l'évaluation démontrent que le Programme Vanier répond aux besoins financiers liés aux études de la plupart de ses titulaires et que ses bourses sont considérées comme étant très prestigieuses au Canada. Toutefois, l'évaluation n'a pas permis de définir les résultats différentiels associés à la valeur ajoutée des bourses Vanier par rapport aux BESC et aux bourses de doctorat d'organismes subventionnaires fédéraux, étant donné que l'évaluation de ces programmes n'était pas terminée au moment de sa réalisation et qu'aucune donnée de comparaison n'était encore disponible. Les sondages utilisés dans le cadre de ces évaluations ont été conçus pour permettre une analyse comparative des données d'un programme à l'autre. Dans les circonstances, il sera important d'entreprendre une analyse approfondie visant à évaluer les différences et les similitudes entre les résultats des divers programmes, ce qui pourrait permettre de mieux comprendre l'effet des caractéristiques des bourses Vanier, plus particulièrement des montants, sur les résultats. Cette analyse pourrait porter par exemple sur les incitatifs à s'inscrire à un programme d'études, la situation financière des étudiants, la formation (y compris l'acquisition de compétences), la productivité en recherche et les taux de rétention et d'emploi. Il est donc recommandé que la direction du Programme de BESC Vanier tienne compte des résultats de cette analyse dans la planification et la conception futures du Programme.

Conformément aux directives du Conseil du Trésor et aux pratiques exemplaires reconnues dans le domaine de l'évaluation, une gamme de méthodes a été employée afin d'effectuer une triangulation des résultats. La méthode qui consiste à utiliser des méthodologies multiples demandant des données quantitatives et qualitatives vise à faire en sorte que les résultats de l'évaluation soient solides et crédibles, et que des conclusions valides puissent être tirées au sujet du rendement du programme.

Limites

En raison de problèmes de délais et de ressources, plusieurs collectes de données et analyses prévues, détaillées dans le tableau synthèse des questions et des indicateurs (voir en annexe), n'ont pas été déployées dans le cadre de la présente étude, y compris une évaluation des candidats n'ayant pas été retenus pour recevoir une bourse Vanier. Ces derniers participeront toutefois à un sondage dans le cadre de l'évaluation continue du Programme de BESC. De plus, les données de comparaison découlant de l'évaluation du Programme de BESC et des autres programmes de bourses d'études des organismes subventionnaires fédéraux n'ont pas pu être utilisées au moment de préparer le présent rapport, car la collecte de ces données n'avait pas encore commencé. Il a été recommandé de poursuivre cette analyse afin d'examiner les similitudes et les différences entre les résultats de chaque programme, étant donné qu'elles pourraient fournir un aperçu de l'incidence des caractéristiques de la bourse Vanier, en particulier son montant, sur les résultats.

Analyse des données administratives

Un examen des dossiers du Programme de BESC Vanier, y compris des dossiers de demandes et de subventions ainsi que des données administratives des organismes subventionnaires fédéraux, a permis non seulement de détailler et de conceptualiser le Programme, son public cible et son environnement, mais aussi de faciliter l'évaluation de son rendement et de sa pertinence. Au besoin, les données ont été validées auprès du personnel du Programme Vanier pour en garantir la justesse et la fiabilité.

Examen de la documentation

Un examen de la documentation et des données a été mené afin de recueillir des données probantes, ce qui a permis de répondre à de nombreuses questions en lien avec l'évaluation du rendement et de la pertinence du Programme. L'examen portait sur de la documentation et des rapports du Programme de BESC Vanier, des publications des organismes subventionnaires fédéraux, dont des rapports d'évaluation antérieurs, des publications et des documents du gouvernement du Canada, de même que des articles de recherche, qui portaient en particulier sur les études doctorales et les doctorants. Des recherches par mots-clés sur Google et dans différentes bases de données de revues scientifiques en ligne comme JSTOR ont été effectuées afin de cibler et d'obtenir des documents portant sur les pratiques exemplaires reconnues dans le domaine de la formation en recherche. Cette recherche a été menée à partir de mots-clés comme « graduate student » [étudiant des cycles supérieurs] ou « funding »

[financement]. Toutes les données recueillies lors de l'examen de la documentation ont été consignées dans Nvivo afin d'être analysées. Dans le cas des documents non disponibles en format électronique, des notes détaillées ont été versées dans un dossier sur Nvivo. Les données importées ont ensuite été classées selon les questions d'évaluation et les indicateurs pertinents dans un tableau de synthèse détaillé. Les résultats ont enfin été synthétisés et ont servi à la rédaction d'un rapport technique adoptant la même structure.

Examen par un groupe d'experts

Des évaluateurs du CRSH et du CRSNG, en collaboration avec le personnel du Secrétariat Vanier-Banting, ont convoqué une réunion d'anciens et d'actuels membres des comités de sélection du Programme Vanier pour qu'ils examinent un échantillon choisi à dessein de candidats et de boursiers Vanier (N=75) pour les années 2008 à 2012. L'objectif consistait à évaluer la qualité du Programme dans son ensemble (p. ex. candidats de renommée internationale). Le groupe d'experts était composé de trois sous-comités associés aux disciplines et aux domaines d'étude, c'est-à-dire les sciences de la santé, les sciences humaines et les sciences naturelles et le génie. Les dossiers de demande des boursiers Vanier ont été sélectionnés par les évaluateurs du CRSH et du CRSNG et ont été répartis également entre les membres du groupe d'experts (15 dossiers par membre). Ceux-ci ont tenu compte des critères suivants : i) *sexe*; ii) *citoyenneté* (p. ex. canadienne, étrangère); iii) *statut* (titulaire; non titulaire); iv) *langue* (français, anglais); et v) *année de participation au concours* (de 2008 à 2012). Les résultats de cette évaluation ont été utilisés d'abord pour évaluer le rendement du Programme en fonction des résultats immédiats attendus, soit d'attirer et de recruter des étudiants de calibre mondial, en évaluant la qualité des candidats et des titulaires du Programme Vanier et en déterminant si la qualité des candidatures avait augmenté avec le temps, puis pour étudier les enjeux en lien avec la conception et la prestation du Programme.

Entrevues avec des répondants clés – personnel du Programme de BESC Vanier et représentants d'universités, du gouvernement et des organismes subventionnaires fédéraux

Au total, 31 entrevues ont été menées par Circum Network Inc. entre le 1^{er} mars et le 8 avril 2013 auprès de 36 répondants clés (N), dont des représentants d'universités (doyens des études supérieures et agents de liaison des bourses d'études), des administrateurs gouvernementaux, des représentants des organismes et des membres du personnel du Programme de BESC Vanier. Les données qualitatives fournies par les représentants d'universités ont servi à discuter de plusieurs enjeux et questions ayant rapport à l'évaluation ainsi qu'à brosser un portrait du processus d'évaluation universitaire, y compris les critères utilisés pour évaluer les demandes.

Tous les administrateurs gouvernementaux, représentants des organismes et membres du personnel du Programme de BESC Vanier pertinents ont été interviewés; les représentants d'universités ont quant à eux été sélectionnés au moyen d'un échantillonnage aléatoire stratifié établi à partir de différents critères, notamment : i) *données relatives aux attributions et aux mises en candidature pour la bourse Vanier par organisme*; ii) *emplacement au Canada*;

iii) *effectif universitaire*; iv) *nombre de programmes d'études supérieures*; et v) *présence d'une école de médecine*. Le groupe de travail sur l'évaluation, en collaboration avec le secrétariat du Programme de BESC Vanier, a mis au point une liste de répondants potentiels provenant des universités admissibles aux bourses Vanier, des organismes subventionnaires et des ministères. Au total, des représentants de 23 universités canadiennes ont participé aux entrevues, soit d'environ 44 % de tous les établissements admissibles au Programme Vanier pour le cycle d'attribution 2010-2012. Les universités nouvellement admises dans le cadre du cycle d'attribution 2013-2015 n'ont pas été considérées comme des répondants possibles, compte tenu de leur peu d'expérience du Programme.

Tableau 4.1 – Participation des groupes cibles aux entrevues

Répondants ciblés	Nombres de répondants	Nombre d'entrevues
Représentants du Programme Vanier	3	3
MAECD	3	1
Organismes subventionnaires fédéraux	4	4
Universités canadiennes	26	23
Total	36	31

Source : Rapport technique sur les entrevues avec les répondants clés du Programme de BESC Vanier

Analyse des organismes

Le personnel du Programme de BESC Vanier a analysé 17 (N) programmes nationaux et internationaux de bourses d'études doctorales et postdoctorales. Les résultats de cette analyse ont été utilisés pour comparer la conception et l'exécution du Programme Vanier (p. ex. objectifs du Programme, valeur et durée de la bourse, processus de sélection, données sur le concours de financement) avec celles d'autres programmes de bourses semblables offerts tant au pays qu'à l'étranger et pour en dégager des pratiques exemplaires. De plus, les membres de l'Unité d'évaluation des IRSC ont effectué une analyse des programmes de bourses d'études semblables au Programme Vanier afin de discuter des enjeux et des questions en rapport avec sa pertinence, y compris la mise en évidence des pratiques exemplaires et du degré de chevauchement entre les objectifs du Programme Vanier et ceux des autres programmes de bourses d'études doctorales des organismes subventionnaires fédéraux. Une recherche sur Internet a été effectuée pour cibler les programmes de bourses semblables au Programme Vanier offerts à l'international. Pour qu'un programme soit inclus dans l'analyse, il devait avoir au moins un point commun avec le Programme Vanier, que ce soit son public cible, son prestige, la valeur de la bourse, la durée de la bourse, ses objectifs ou son processus de sélection. Au total, 15 (N) programmes de bourses internationaux ont été évalués dans le cadre de l'analyse des organismes effectuée par l'Unité d'évaluation des IRSC. Des représentants de sept organismes chapeautant ces programmes ont été invités à prendre part à des entrevues de suivi. Trois d'entre eux ont été interviewés et ont fourni des renseignements supplémentaires.

Sondage en ligne auprès des boursiers Vanier

Entre février et mars 2014, l'Unité d'évaluation des IRSC a mis en ligne un sondage destiné aux boursiers Vanier (N=830). Celui-ci a permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives pour traiter un éventail d'enjeux et de questions liés à l'évaluation. Une approche par recensement a été adoptée afin de rejoindre tous les titulaires ayant reçu une bourse Vanier durant les cinq premières années du Programme, soit entre 2008 et 2012. Dans les cas pertinents, des questions de sondage générales ont été élaborées afin d'être utilisées dans les évaluations actuelles du Programme de BESC et des programmes de bourses d'études de maîtrise et de doctorat offertes par chaque organisme afin de faciliter la comparaison des résultats entre les différents programmes. Dans certains cas, les questions du sondage ont également été jumelées à celles posées lors de la première évaluation du Programme de BESC afin de comparer l'évolution des réponses des doctorants au fil des années. Un sondage auprès des candidats Vanier non retenus (N=3 441) avait été initialement prévu dans le cadre de la présente évaluation. Toutefois, en raison de l'échéance rapprochée des évaluations d'autres programmes de bourses administrés par les organismes subventionnaires fédéraux, les candidats non retenus pour la bourse Vanier qui n'ont reçu aucune autre bourse d'études du gouvernement fédéral seront interrogés à titre de candidats non choisis lors de la deuxième évaluation du Programme de BESC. Les candidats non retenus pour la bourse Vanier qui ont reçu une autre bourse d'études d'un organisme subventionnaire seront interrogés dans le cadre de l'évaluation du Programme de BESC en tant que titulaires pour la bourse qu'ils ont obtenue le plus récemment.

Tableau 4.2 – Taux de participation des boursiers Vanier au sondage

	Taille de la population	Nombre d'invitations envoyées	Nombre de sondages complétés	Nombre de sondages incomplets	Nombre de sondages non remplis	Taux de réponse	Marge d'erreur (CL de 95 %)
Boursiers Vanier – IRSC	280	280	175	39	2	63 %	4,5 %
Boursiers Vanier – CRSNG	277	277	172	48	0	62 %	4,6 %
Boursiers Vanier – CRSH	273	273	174	35	0	64 %	4,5 %
Total de boursiers Vanier	830	830	521	122	2	63 %	2,6 %

Source : RechercheNet; Sondage auprès des boursiers Vanier

Sondage en ligne auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier

Entre février et avril 2014, l'Unité d'évaluation des IRSC a mis en ligne un sondage destiné aux directeurs de recherche des boursiers Vanier pour recueillir des données quantitatives afin d'aborder un éventail d'enjeux et de questions liés à l'évaluation. Étant donné que le CRSH et le CRSNG n'effectuent pas de suivi en ce qui a trait à l'identité et aux coordonnées des directeurs de recherche des boursiers Vanier, les boursiers de ces établissements qui avaient déjà commencé leur doctorat au moment de présenter leur demande et qui avaient fourni le nom de leur directeur de recherche principal comme référence ont dû confirmer l'identité de leur directeur au moment de répondre au sondage. On a demandé aux répondants ayant obtenu une bourse Vanier du CRSNG ou du CRSH dont les renseignements sur le directeur de recherche étaient erronés ou inexistantes de consentir à recevoir un courriel des IRSC et à le

transférer au directeur de recherche qui les a supervisés durant leurs études doctorales pendant qu'ils étaient boursiers Vanier. Le courriel contenait un lien vers un questionnaire d'une page demandant aux directeurs de recherche de fournir leur nom et leurs coordonnées aux IRSC afin de recevoir une invitation pour participer au sondage.

Un barème de pondération post-stratification faisant appel à l'application de coefficients de pondération a été établi afin de corriger les valeurs disproportionnées au sein de chaque strate par rapport à la population totale – p. ex. organismes subventionnaires fédéraux/domaine de recherche (tableau 4.4).

Tableau 4.3 – Taux de participation au Sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier

	Taille de la population	Nombre d'invitations envoyées	Nombre de sondages complétés	Nombre de sondages incomplets	Nombre de sondages non remplis	Taux de réponse	Marge d'erreur (CL de 95 %)
Directeurs de recherche des boursiers Vanier – IRSC	280	252	118	12	0	47 %	6,9 %
Directeurs de recherche des boursiers Vanier – CRSNG	277*	88	69	3	0	78 %	10,2 %
Directeurs de recherche des boursiers Vanier – CRSH	273*	84	48	7	1	57 %	12,9 %
Nombre total de directeurs de recherche	830	424	235	22	1	55 %	5,4 %

Source : RechercheNet; Sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier

* Même si l'identité et les coordonnées des directeurs de recherche des boursiers Vanier du CRSNG et du CRSH ne figuraient pas dans les dossiers administratifs, on a présumé que chaque boursier Vanier avait été supervisé par au moins un directeur de recherche principal dont le domaine de recherche s'harmonisait, dans une certaine mesure, avec celui de l'organisme subventionnaire responsable d'évaluer la demande.

Tableau 4.4 – Barème de pondération du Sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier

	A. Taille de la population (N)	B. Taille de l'échantillon (n)*	C. Ratio de l'échantillon (B/A)	Coefficient de pondération (A/830) / (B/258)
Directeurs de recherche des boursiers Vanier – IRSC	280	130	0,46	0,67
Directeurs de recherche des boursiers Vanier – CRSNG	277	72	0,26	1,20
Directeurs de recherche des boursiers Vanier – CRSH	273	56	0,21	1,52
Nombre total de directeurs de recherche	830	258	0,31	-

Source : RechercheNet; Sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier

*L'échantillon comprend les réponses complètes et incomplètes.

Tableau synthèse des questions et des indicateurs du Programme de BESC Vanier

Question d'évaluation	Indicateur	Méthode
Performance – Atteinte de résultats directs : développement des aptitudes		
<p>1. Dans quelle mesure le Programme de BESC Vanier a-t-il atteint les résultats directs attendus?</p> <p>1.1. Le Programme de BESC Vanier a-t-il attiré et retenu des étudiants de calibre mondial?</p>	1.1.1. Analyse du profil des candidats et des titulaires du Programme de BESC Vanier, p. ex. : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Langue ▪ Sexe ▪ Pays de citoyenneté ▪ Mobilité ▪ Établissement ▪ Département 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des données administratives
	1.1.2. Perception des directeurs de recherche des boursiers Vanier à propos de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la mesure dans laquelle les boursiers Vanier ont démontré des aptitudes pour le rendement universitaire, la recherche et le leadership, et les ont mises à profit dans leurs réalisations; ▪ la comparaison entre les aptitudes et les réalisations (rendement universitaire, recherche, leadership) des titulaires de bourses Vanier qu'ils ont supervisés et celles d'autres doctorants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier
	1.1.3. Évaluation de la qualité des candidats pour la bourse Vanier (mesure dans laquelle ils étaient de calibre mondial)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen par un groupe d'experts
	1.1.4. Perceptions des représentants d'universités quant à la mesure dans laquelle les étudiants présentant leur propre candidature et ceux qui ont été présentés par les universités canadiennes étaient de calibre mondial.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues auprès de représentants d'universités (intervenants clés)
	1.1.5. Nombre et format des activités et des événements organisés pour promouvoir le Programme Vanier au pays et à l'étranger.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des données administratives ▪ Données issues de l'initiative de marketing Édu-Canada (MAECI) ▪ Entrevues auprès de représentants d'universités (intervenants clés)
	1.1.6. Portée des activités et des moyens de promotion du Programme Vanier, p. ex. : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants aux salons professionnels ▪ Nombre de participants aux congrès ▪ Nombre de visiteurs du site Web 	
	1.1.7. Façon dont les candidats pour la bourse Vanier ont entendu parler du Programme.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier



Question d'évaluation	Indicateur	Méthode
<p>1.2. Les titulaires d'une BESC Vanier ont-ils reçu une formation qui a mené à leur recherche, à leur leadership et à leur cheminement universitaire?</p>	<p>1.2.1. Étendue de la participation et de la satisfaction des titulaires et des non-titulaires de BESC Vanier en ce qui a trait aux directeurs de recherche et au milieu de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et étendue des compétences (recherche, enseignement, mentorat et autres activités de perfectionnement professionnel) acquises par les titulaires et les non-titulaires. ▪ Fréquence et nature des interactions entre les titulaires et les non-titulaires de BESC Vanier avec les directeurs de recherche et d'autres membres du corps professoral. ▪ Nombre de contributions à la recherche et d'activités de dissémination des connaissances auxquelles ont pris part les titulaires et les non-titulaires, et nature de celles-ci. ▪ Nombre d'activités de recherche, d'enseignement et de prestation de services auxquelles ont pris part les titulaires et les non-titulaires, et nature de celles-ci. ▪ Mesure dans laquelle les titulaires et les non-titulaires sont satisfaits d'avoir pris part à différentes étapes du développement de compétences professionnelles, scolaires ou non. ▪ Nombre de subventions, de bourses et de prix obtenus par les titulaires et les non-titulaires, et nature et valeur de celles-ci. ▪ Nombre de postes d'assistant à la recherche, d'assistant à l'enseignement et d'autres postes occupés, et rémunération de ces postes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier
	<p>1.2.2. Perception des représentants d'universités de l'impact qu'ont eu les boursiers Vanier sur le milieu de la formation et de la recherche de leur université, et preuves de cette incidence fournies par les représentants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues auprès de représentants d'universités (intervenants clés)
	<p>1.2.3. Perceptions des directeurs de recherche des boursiers Vanier quant à la portée de l'impact qu'ont eu les boursiers Vanier sur le milieu de la formation et de la recherche de leur université.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier
	<p>1.2.4. Recensement des activités et des possibilités de leadership universitaires offertes aux boursiers Vanier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues auprès de représentants d'universités (intervenants clés)
	<p>1.2.5. Recensement des activités et des possibilités de supervision offertes aux boursiers Vanier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier
	<p>1.2.6. Mesure dans laquelle les titulaires et les non-titulaires d'une bourse Vanier sont satisfaits des possibilités disponibles visant à améliorer leurs compétences en recherche, en enseignement et en services, et leurs compétences personnelles et professionnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier



Question d'évaluation	Indicateur	Méthode
1.3. Les titulaires d'une BESC Vanier ont-ils reçu une formation qui répond à leurs objectifs de carrière?	1.3.1. Objectifs de carrières des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier, p. ex. : <ul style="list-style-type: none"> ▪ bourse postdoctorale; ▪ monde universitaire; ▪ gouvernement; ▪ organisme sans but lucratif; ▪ secteur privé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier
	1.3.2. Mesure dans laquelle les titulaires et les non-titulaires d'une BESC Vanier ont indiqué que leur formation les avait préparés à leur carrière.	
	1.3.3. Défis et lacunes de la formation reçue par les titulaires et les non-titulaires d'une BESC Vanier.	
	1.3.4. Pourcentage de boursiers Vanier ayant obtenu un supplément pour études à l'étranger Michael-Smith du Programme de bourses d'études supérieures du Canada (BESC-SEEMS) pour étudier à l'étranger pendant une partie de leur doctorat.	
	1.3.5. Perceptions des titulaires de SEEMS-BESC quant au supplément et à leur expérience à l'étranger.	

Performance – Progrès vers l'atteinte des résultats intermédiaires attendus

2. Dans quelle mesure le Programme de BESC Vanier s'est-il approché de l'accomplissement des résultats intermédiaires attendus?	2.1.1. Perceptions des représentants d'universités, et preuves sur lesquelles elles sont fondées, de la mesure dans laquelle le Programme Vanier a rehaussé la réputation des universités canadiennes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues auprès de représentants d'universités (intervenants clés)
	2.1.2. Perceptions des directeurs de recherche de boursiers Vanier de la mesure dans laquelle le Programme a rehaussé la réputation de leur département.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier
	2.1.3. Perceptions des représentants d'universités, et preuves sur lesquelles elles sont fondées, de la mesure dans laquelle le Programme Vanier a augmenté la capacité de leur université à attirer les étudiants les plus prometteurs.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues auprès de représentants d'universités (intervenants clés)
	2.1.4. Pourcentage des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier étant demeurés au Canada après avoir terminé leurs études.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier
	2.1.5. Pourcentage des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier ayant indiqué qu'ils demeureraient au Canada après avoir terminé leurs études.	
	2.1.6. Facteurs ayant influencé la décision des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier de demeurer au Canada après avoir terminé leurs études.	
	2.1.7. Pourcentage des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier ayant trouvé un emploi dans un domaine ou un secteur s'inscrivant dans leurs objectifs de carrière et leurs études doctorales.	



Question d'évaluation	Indicateur	Méthode
Performance – Progrès vers l'atteinte des résultats attendus à long terme		
3. Dans quelle mesure le Programme de BESC Vanier s'est-il approché de l'accomplissement des résultats à long terme attendus?	3.1.1. Mesure dans laquelle les titulaires, les non-titulaires et les directeurs de recherche de boursiers pensent que la bourse Vanier est prestigieuse, au Canada comme à l'étranger.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier ▪ Sondage auprès des directeurs de recherche de boursiers Vanier
Performance – Efficience et efficacité : conception et exécution du Programme		
4. Le Programme de BESC Vanier est-il mis en oeuvre comme prévu ⁹ ?	4.1.1. Analyse des contingents d'attributions des universités dans le cadre du Programme Vanier, p. ex. : <ul style="list-style-type: none"> ▪ répartition des attributions entre les universités; ▪ proportion des attributions qui ont été utilisées et non utilisées et des attributions excédant le contingent, au total et pour chaque université. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des données administratives ▪ Examen de la documentation
	4.1.2. Raisons du non-respect des contingents de mises en candidature pour la bourse Vanier par les universités canadiennes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues auprès de représentants d'universités (intervenants clés)
	4.1.3. Processus d'évaluation utilisé (y compris les critères d'évaluation applicables) par les universités canadiennes pour sélectionner les candidats pour la bourse Vanier.	
	4.1.4. Perceptions à l'égard du processus d'évaluation utilisé par les universités (y compris des critères d'évaluation), incluant les forces et les faiblesses ciblées et les améliorations suggérées.	
	4.1.5. Perceptions du système de contingents de mises en candidature par les universités pour le Programme de BESC Vanier, y compris les forces et les faiblesses ciblées et les améliorations possibles suggérées.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues auprès d'employés du Programme de BESC Vanier et de représentants d'universités (intervenants clés)
	4.1.6. Associations entre le profil des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier (p. ex. leur sexe, leur pays de résidence, leur mobilité) et leur cotes (globale et pour chaque critère), leur classement et les décisions relatives au financement prises par le comité de sélection de leur organisme subventionnaire fédéral.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des données administratives
	4.1.7. Mesure dans laquelle les titulaires et les non-titulaires d'une BESC Vanier se sont montrés satisfaits des processus de demande et de sélection.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier

⁹ L'évaluation déterminera si le Programme a été exécuté tel que prévu **au cours de son cycle de vie**, et prendra en considération les divers changements apportés avec le temps à la conception ou à la prestation du Programme.



Question d'évaluation	Indicateur	Méthode
	<p>4.1.8. Comparaison de la conception et de l'exécution du Programme de BESC Vanier avec d'autres programmes de bourse d'études semblables au Canada et ailleurs dans le monde, en fonction des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ objectifs du programme; ▪ valeur et durée de la bourse; ▪ processus de sélection; ▪ données sur le concours de financement. <p>4.1.9. Pratiques exemplaires des programmes de bourses d'études nationaux et internationaux.</p> <p>4.1.10. Points forts de la conception et de l'exécution du Programme de BESC Vanier, et suggestions d'amélioration.</p> <p>4.1.11. Facilitateurs et obstacles pour attirer et recruter des doctorants étrangers de calibre mondial.</p> <p>4.1.12. Perceptions à l'égard des mécanismes de prestation semblables ou autres du Programme de BESC Vanier.</p> <p>4.1.13. Mécanismes visant à permettre aux boursiers Vanier de réseauter avec d'autres boursiers et de recevoir des messages et des mises à jour liés au Programme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des organismes <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues auprès d'employés du Programme de BESC Vanier et de représentants d'universités (intervenants clés) ▪ Sondage auprès des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier ▪ Sondage auprès des directeurs de recherche des boursiers Vanier <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage auprès des boursiers Vanier
<p>5. Les organismes subventionnaires fédéraux exécutent-ils le Programme de BESC Vanier de façon économique?</p>	<p>5.1.1. Rapport entre les dépenses de fonctionnement et le nombre de demandes évaluées, au total et pour chaque organisme subventionnaire fédéral.</p> <p>5.1.2. Rapport entre les dépenses de fonctionnement et le montant des subventions octroyées, au total et pour chaque organisme subventionnaire fédéral.</p> <p>5.1.3. Comparaison des rapports entre les dépenses de fonctionnement et les demandes évaluées et le montant des subventions octroyées pour les programmes des organismes subventionnaires fédéraux (analyse comparative).</p> <p>5.1.4. Proportion du budget alloué au Programme de BESC Vanier, au total et par chaque organisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des données administratives



Question d'évaluation	Indicateur	Méthode
Pertinence (besoins continus; concordance avec les priorités, les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral)		
<p>6. Le Programme de BESC Vanier répond-il toujours à un besoin?</p>	<p>6.1.1. Besoins en matière de soutien aux doctorants de calibre mondial œuvrant dans les universités canadiennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation de l'offre et de la demande au Canada en matière de personnel hautement qualifié. ▪ % de non-titulaires d'une BESC Vanier poursuivant des études doctorales à l'extérieur du Canada. ▪ % de non-titulaires d'une BESC Vanier poursuivant des études doctorales au Canada. ▪ % de boursiers Vanier ayant indiqué qu'ils auraient poursuivi leurs études doctorales ailleurs qu'au Canada s'ils n'avaient pas obtenu la bourse Vanier. ▪ Proportion des candidatures présentées par les universités par rapport au nombre total de candidatures soumises, au total et selon l'université. ▪ Proportion des attributions qui ont été utilisées et non utilisées et des attributions excédant le contingent, au total et pour chaque université. ▪ % des candidats retenus ayant décliné la bourse Vanier, et motifs du refus. ▪ % des titulaires et des non-titulaires ayant exprimé des préoccupations quant à leur situation financière avant leur inscription au doctorat. <p>6.1.2. Mesure dans laquelle les objectifs du Programme de BESC Vanier sont identiques ou recourent ceux d'autres programmes de bourses d'études doctorales des organismes subventionnaires fédéraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Données administratives ▪ Examen de la documentation ▪ Sondage auprès des titulaires et des non-titulaires d'une BESC Vanier <p>▪ Analyse des organismes</p>
<p>7. Le Programme de BESC Vanier concorde-t-il avec les priorités du gouvernement et avec les rôles et responsabilités du fédéral?</p>	<p>7.1.1. Compatibilité entre les objectifs et les résultats attendus du Programme de BESC Vanier et les priorités des organismes subventionnaires fédéraux et du gouvernement fédéral.</p> <p>7.1.2. Rôles à jouer par le gouvernement fédéral pour appuyer les doctorants de calibre mondial au Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen de la documentation ▪ Entrevues auprès de répondants clés : employés du Programme Vanier, représentants d'universités; représentants d'organismes ou du gouvernement

Questions fondamentales du Conseil du Trésor

Pertinence	
Question 1 : Besoin continu du programme	Évaluation de la mesure dans laquelle le programme continue de répondre à un besoin démontrable et est sensible aux besoins des Canadiens
Question 2 : Concordance avec les priorités gouvernementales	Évaluation des liens entre les objectifs du programme et (i) les priorités du gouvernement fédéral; (ii) les résultats ministériels stratégiques
Question 3 : Concordance avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral	Évaluation du rôle et des responsabilités du gouvernement fédéral relativement à l'exécution du programme
Rendement (efficacité, efficacité et économie)	
Question 4 : Réalisation des résultats attendus	Évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats escomptés (y compris les résultats immédiats, intermédiaires et ultimes) par rapport aux cibles et à la portée du programme ainsi qu'à la conception du programme, ce qui comprend les liens et la contribution des produits aux résultats
Question 5 : Démonstration de l'efficacité et de l'économie	Évaluation des besoins en ressources relativement à la production de produits et aux progrès en vue des résultats attendus

Tableau de concordance entre les questions d'évaluation des BESC Vanier et les questions fondamentales du SCT

Question sur l'évaluation des BESC Vanier	Question fondamentale du Conseil du Trésor correspondante
1. Dans quelle mesure le Programme de BESC Vanier a-t-il atteint les résultats directs attendus? 1.1. Le Programme de BESC Vanier a-t-il attiré et retenu des étudiants de calibre mondial? 1.2. Les titulaires d'une BESC Vanier ont-ils reçu une formation qui a mené à leur recherche, à leur leadership et à leur cheminement universitaire? 1.3. Les titulaires d'une BESC Vanier ont-ils reçu une formation qui répond à leurs objectifs de recherche et de carrière?	Question 4 : Réalisation des résultats attendus
2. Dans quelle mesure le Programme de BESC Vanier s'est-il approché de l'accomplissement des résultats intermédiaires attendus?	Question 4 : Réalisation des résultats attendus
3. Dans quelle mesure le Programme de BESC Vanier s'est-il approché de l'accomplissement des résultats à long terme attendus?	Question 4 : Réalisation des résultats attendus
4. Le Programme de BESC Vanier est-il mis en oeuvre comme prévu?	Question 4 : Réalisation des résultats attendus
5. Les organismes subventionnaires fédéraux exécutent-ils le Programme de BESC Vanier de façon économique?	Question 5 : Démonstration de l'efficacité et de l'économie
6. Le Programme de BESC Vanier répond-il toujours à un besoin?	Question 1 : Besoin continu du programme
7. Le Programme de BESC Vanier concorde-t-il avec les priorités du gouvernement et avec les rôles et responsabilités du fédéral?	Question 2 : Concordance avec les priorités gouvernementales Question 3 : Concordance avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral

Références

Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation. *L'état des lieux en 2010 : Le système des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada*, 2011. [http://www.stic-csti.ca/eic/site/stic-csti.nsf/fra/h_00038.html]

CRSH. *Renforcer la culture d'innovation au Canada : Plan stratégique du CRSH 2013-2016*, 2013. [http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/strategic_plan_2013-16-plan_strategique_2013-2016_f.pdf]

CRSNG. *Rapport sur les plans et les priorités*, 2014. [http://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/Reports-Rapports/RPP-PPR/2014-2015/index_fra.asp]

Emploi et Développement social Canada. *Système de projection des professions au Canada (SPPC) : Professeurs et assistants/assistantes d'enseignement au niveau universitaire et postsecondaire*, 2011. [<http://www23.rhdcc.gc.ca/.4cc.5p.1t.3.4ns.5mm.1ryd.2t.1.3l@-fra.jsp?tid=56>]

IRSC. *L'innovation au service de la santé – De meilleurs soins et services par la recherche*, 2010. Plan stratégique des IRSC 2009-2010 – 2013-2014. [<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/40490.html>]

Ministère des Finances Canada. *Le plan budgétaire de 2008 : Un leadership responsable*, 2008. [<http://www.budget.gc.ca/2008/pdf/plan-fra.pdf>]

Ministère des Finances Canada. *Sur la voie de l'équilibre : créer des emplois et des opportunités*, 2008. [<http://passthrough.fw-notify.net/download/093920/http://www.budget.gc.ca/2014/docs/plan/pdf/budget2014-eng.pdf>]

Statistique Canada. *Espérances et résultats sur le marché du travail des titulaires de doctorat des universités canadiennes*, 2011, n° 81-595-M au catalogue, n° 089. [<http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2011089-fra.pdf>].

Statistique Canada. *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2013*, 2014, n° 81-604-X au catalogue. [<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/322/Indicateurs-education-Canada-perspective-internationale-2013.pdf>]

Statistique Canada. *Les études doctorales au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2005-2006*, 2008, n° 81-595-M au catalogue, n° 069). [<http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2008069-fra.pdf>]

Tamburri, R. « Une réforme du doctorat s'impose », *Affaires universitaires*, 2013. [<http://www.affairesuniversitaires.ca/une-reforme-du-doctorat-simpose.aspx>]



Unité de l'évaluation
Portefeuille de la gestion et de la planification
des ressources
Instituts de recherche en santé du Canada
(IRSC)

160, rue Elgin, 8^e étage
Indice de l'adresse 4809A
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0W9

Téléphone : 1-613-941-2672
Sans frais : 1-888-603-4178
Télécopieur : 1-613-954-1800
Site Web : www.irsc-cihr.gc.ca